« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

ASSOCIATION LOI 1901

Siège social : 52 – 58 Bd Ornano
93285 Saint-Denis cedex

Siret : 390 215 135 00034

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

1. Le contrôle des comptes annuels de l'association SECOURS ISLAMIQUE FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
2. La justification de nos appréciations ;
3. Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de l'audit effectué, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n°A - "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe qui décrit les points suivants :

1. La dérogation aux principes de présentation du règlement 99-01 du CRC pour la présentation du Compte de résultat afin de donner une image fidèle des opérations de votre association. Les dons collectés apparaissent en première ligne du compte de résultat et ne figurent donc pas dans la rubrique « autres produits ». Les frais de réalisation de projets viennent en tête des charges d'exploitation au lieu du poste « autres charges ».

2. Les achats de matières et fournitures destinées aux missions sociales, et non consommées à la clôture de l'exercice, sont retraitées du poste « charges de projets » au poste « achats de matières premières et autres approvisionnements », en contrepartie de la rubrique « stocks » à l'actif du bilan.

3. Les différences de change relatives aux transactions effectuées en livre syrienne ont été reclassées en charges de projets compte tenu la règlementation syrienne, du contexte géopolitique, et de la forte volatilité affichée par la livre syrienne.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-après :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons effectué les vérifications suivantes :

1. Contrôle de la régularité et de la correcte comptabilisation des dons waqfs et legs en dotation irrévocable au FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF » dont le montant total s'élève à 150 744 €. Ces faits sont décrits dans la note n° B-11 de l'annexe.

2. Examen des modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et de leur conformité aux principes énoncés dans la note F-1 de l'annexe. Nous nous sommes aussi assuré que les dispositions du règlement CRC n°2008-12 ont été correctement appliquées.

3. Examen du principe retenu pour la combinaison des comptes du SECOURS ISLAMIQUE FRANCE avec ceux du FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF » et de la SCI SIFMASSY, énoncé dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe. La méthode retenue permet de donner une information simple et facilement compréhensible pour les donateurs en particulier. Cela se traduit aussi par une transparence accrue de l'information financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Clichy-sous-Bois, le 24 juin 2016

Pour AFEC FIDUCIAIRE
Olivier Lemoues
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie de Paris

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

Comptes annuels 2015 du Secours Islamique France

Sont inclus les comptes annuels du fonds de dotation du Secours Islamique « Dotasif »

Et les comptes annuels de la SCI SIFMASSY

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sommaire

PARTIE 1 : 4

BILAN & COMPTE DE RESULTAT 4

A- BILAN 5

B- COMPTE DE RESULTAT 6

PARTIE 2 : 7

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2015 7

A- GENERALITES 8

B- Note du bilan 10

1- Immobilisations 10

2- Amortissements 11

3- Plus Value de cession 12

4- Stocks 12

5- Etat des provisions 12

6- Etat des échéances des créances et des dettes 13

7- Produits à recevoir 14

8- Charges (CCA) et produits constatés d'avance (PCA) 14

9- Charges à payer 15

10- Disponibilités 15

11- Tableau de variation des fonds associatifs 16

12- Affectation de l'excédent disponible 17

13- Suivi des fonds dédiés issus des dons privés 18

14- Suivi des fonds dédiés issus des subventions 19

15- Suivi des fonds dédiés issus des legs et libéralités 22

16- Engagements hors bilan 22

C. Note sur le Compte de Résultat 23

1- Détail des dons collectés 23

2- Valorisation des contributions en nature 23

3- Détail des charges de projets 23

4- Détail des produits exceptionnels 24

5- Détail des charges exceptionnelles 24

6- Honoraires du Commissaire aux Comptes 24

D. Autres informations *25*

1- Effectif salarié 25

2- Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration 25

3- Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres 25

E. LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES 2015 (CER) *26*

F. Notes relatives au Compte Emploi des Ressources (CER) *27*

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du CER 27

2- Les Emplois 27

3- Zoom sur les emplois financés par la générosité du public 35

4- Les Ressources 36

5- Zoom sur les ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015 38

6- Les valorisations en nature 39

PARTIE 1 :

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A- BILAN

ACTIF	2015			2014	PASSIF	2015	2014
	BRUT	Amortissements et provisions	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles							
Logiciels informatiques	165 799	149 955	15 844	20 000	Fonds propres		
Immos incorp. en cours	71 880	0	71 880	71 880	Fonds associatifs sans droit de reprise	118 549	118 549
Sous-total	237 679	149 955	87 724	91 880	Fonds de réserve	7 928 976	7 081 754
Immobilisations corporelles					Réserve Waqfs	-	-
Immeubles	53 826	53 826	0	0	Report à nouveau	211 447	188 806
Terrains	85 154	0	85 154	85 154	Excédent ou déficit en attente d'affectation	1 568 471	1 020 607
Installations et agencements	2 143 100	871 851	1 271 249	1 055 319			
Immobilisations en cours	17 100	0	17 100	77 992			
Matériel informatique	834 397	752 726	81 671	104 741	Autres fonds associatifs		
Mobilier de bureau	162 338	132 513	29 826	27 590	Subventions d'investissement	20 328	25 528
Matériel de transport	698 696	435 889	262 806	370 531	Provisions réglementées	305 500	305 500
Autres immobilisations	273 674	121 084	152 590	80 469			
Avances et acomptes	0	0	0	74 138	FONDS ASSOCIATIFS-Total	10 158 270	8 740 743
Sous-total	4 268 284	2 367 888	1 900 396	1 875 935	PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET FONDS DEDIES		
Immobilisations financières							
Participations et créances rattachées à des participations	2 805 334	0	2 805 334	2 805 334	Provisions pour risques	316 832	1 262 832
Prets à plus d' un an	17 236	0	17 236	35 116	Fonds dédiés	27 517 257	27 422 393
Dépôts & Cautionnements	48 496	0	48 496	49 661			
Sous-total	2 871 066	0	2 871 066	2 890 111			
Total	7 377 030	2 517 844	4 859 186	4 857 926	PROVISIONS / RISQUES, CHARGES ET FONDS DEDIES-Total	27 834 089	28 685 225
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	333 321	0	333 321	78 396			
Avances et acomptes versés sur commandes	124 137	0	124 137	39 128	Emprunts et dettes assimilées	1 815	334
Clients et comptes rattachés	166 411	37 813	128 598	132 475	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	865 195	527 017
Autres créances	758 405	155 934	602 471	2 257 704	Dettes fiscales et sociales	1 023 988	835 621
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	Autres dettes	784 421	505 044
Disponibilités	34 681 480	0	34 681 480	31 592 862	Produits constatés d'avance	338 060	284 948
Apports permanents siège mission	0	0	0	0	Ecarts de conversion - Passif	6 427	9 537
Charges constatées d'avance	260 713	0	260 713	624 336			
Ecarts de conversion - Actif	17 358	0	17 358	5 642			
Total	36 341 825	193 747	36 148 078	34 730 544	DETTES-Total	3 019 905	2 162 502
TOTAL ACTIF	43 718 855	2 711 591	41 007 264	39 588 470	TOTAL PASSIF	41 007 264	39 588 470

B- COMPTE DE RESULTAT

	2015	2014
Dons collectés	22 212 112	23 276 794
Total Dons collectés	**22 212 112**	**23 276 794**
Subventions d'exploitation	4 950 999	5 556 947
Reprises sur provisions, amortissements et Transferts de charge	169 844	53 283
Autres produits	161 257	179 711
Cotisations	2 000	1 250
Total Produits d'exploitation	**27 496 213**	**29 067 985**
Réalisations de projets et charges d'exploitation sur projets	17 816 988	16 076 272
Achats de matières premières et autres approvisionnements	69 717	108 303
Variation de stock	-253 800	172 071
Autres achats et charges externes	3 109 485	2 491 386
Impôts, taxes et versements assimilés	375 514	317 456
Salaires et Traitements	3 706 776	3 393 266
Charges sociales	1 398 567	1 223 672
Dotation aux Amortissements et provisions	**487 351**	**402 781**
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	481 693	393 479
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 659	9 303
Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges	13 810	15 123
Total Charges d'exploitation	**26 724 408**	**24 200 329**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	**771 805**	**4 867 656**
Produits financiers	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges	5 642	0
Différences positives de change	102 029	219 577
Autres produits financiers	137 972	189 253
Total produits financiers	**245 643**	**408 829**
Charges financières	0	0
Intérêts et charges assimilés	56	13
Différences négatives de change	107 909	71 143
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 072	5 642
Total charges financières	**118 037**	**76 799**
2 - RESULTAT FINANCIER	**127 606**	**332 031**
RESULTAT COURANT	**899 412**	**5 199 687**
Produits exceptionnels	0	0
Sur opérations de gestion	3 192	2 496
Sur opérations de capital	8 637	9 240
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 050 000	9 000
Total produits exceptionnels	**1 061 829**	**20 736**
Charges exceptionnelles	0	0
Sur opérations de gestion	722	10 117
Sur opérations de capital	5 094	6 942
Dotations aux amortissements et aux provisions	263 500	1 052 476
Autres charges exceptionnelles	0	0
Total charges exceptionnelles	**269 316**	**1 069 535**
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**792 512**	**-1 048 799**
Impôts des sociétés ou associations sans but lucratif	28 589	44 321
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 186 205	8 055 099
- Engagements à réaliser sur ressources affectés	9 281 070	11 141 058
RESULTAT DE L EXERCICE	**1 568 471**	**1 020 607**

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	230 591	195 055
Dons en nature	32 585	57 529
Charges		
Secours en nature	32 585	57 529
Personnel bénévole	230 591	195 055

PARTIE 2 :

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2015

A- GENERALITES

Le bilan du Secours Islamique France (SIF) de l'exercice clos le 31 décembre 2015, présente un total de **41,01 M €**. Le compte de résultat présenté sous forme de liste, dégage un excédent de **1 568 471 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au regard des missions portées par le SIF, l'année 2015 aura été une année moins marquée par les urgences, hormis la crise syrienne. Ainsi, l'absence de catastrophes majeures et de conflits tels qu'en 2014 (Gaza, Philippines) a impacté le comportement de nombreux donateurs ponctuels. Malgré un **léger tassement des dons privés**, et sans atteindre le niveau record de 2014, le SIF a su garder une **tendance à la hausse en 2015 par rapport à 2013**, avec 22,2 M€ contre 20,9 M€. Complétées par les subventions institutionnelles, **les ressources totales du SIF s'élèvent à 27,6 M€**. Dans un contexte humanitaire sujet à de nombreuses difficultés sécuritaires, le SIF peut par ailleurs se féliciter d'avoir **fortement augmenté le niveau de ses missions sociales** (22 M€ contre 20 M€ en 2014), utilisant ainsi une partie de ses fonds dédiés au profit exclusif de ses bénéficiaires.

En France, le SIF dispose de **3 antennes** (Saint-Denis, Massy, Lyon). A l'international, le SIF compte **13 missions** (gérées en comptabilité de type succursale et intégrées à la comptabilité du siège après validation), et le SIF travaille dans **16** autres pays via des partenaires. De plus, le SIF a créé en 2012 une structure **au Maroc** (SIF Maroc ou SIFM) répondant aux exigences du pays (association locale de droit marocain). Sous son haut contrôle, elle lui permet de mener ses missions sociales dans le respect de la législation du pays. En outre, le SIF présente comme l'an passé les comptes des 2 entités qui lui sont liées juridiquement :

LE FONDS DE DOTATION DU SIF « DOTASIF », voué à gérer legs et dons waqfs en provenance du SIF. Les fruits des waqfs[1] sont ensuite reversés au SIF pour la réalisation de missions sociales.

LA SCI SIFMASSY, propriétaire du local administratif du SIF à Massy. Ce dernier appartenait à une Société Civile Immobilière (SCI) dont le SIF a racheté la totalité des parts plutôt que d'acquérir directement le local, limitant ainsi ses frais.

Pour rappel, le SIF a opté pour une présentation juxtaposée des comptes des 3 structures DOTASIF, SCI SIFMASSY et SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (présentation par agrafage), de façon à mettre en évidence le caractère et l'objectif spécifiques de chacune. Nous avons raisonné en parallélisme avec l'article L. 2135-3 du code du travail relatif à la combinaison par agrafage des associations syndicales, l'avantage étant, par rapport à une combinaison classique, de bien distinguer le patrimoine de chaque structure, tel que notamment celui transmis au fonds de dotation « DOTASIF » de manière irrévocable.

Principes, règles et méthodes comptables

Pour les comptes 2015, le SIF n'a pas effectué de changements de méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 - anciennement règlement 99-03 du CRC).

[1] Don immobilisé afin d'en tirer un bénéfice qui devra être utilisé pour réaliser les missions sociales du SIF

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Afin de donner une image fidèle de nos activités principales et par dérogation aux principes de présentation du règlement 99-01 du CRC, nous avons présenté le Compte de résultat de la manière suivante :

- Les dons collectés ne sont pas dans la rubrique « autres produits ».
- Les réalisations de projets et charges d'exploitation sur projets ne figurent pas dans la rubrique « autres charges ».

Ces deux postes principaux font l'objet de lignes distinctes « Dons collectés » et « Réalisations de projets et charges d'exploitation sur projets»

➢ Achats de matières, fournitures et charges de projet

Les achats de matières et fournitures destinées aux missions sociales internationales sont comptabilisées dans le poste « Réalisations de projets et charges d'exploitation sur projets». Afin de respecter les principes comptables, les achats de matières et fournitures non consommées à la clôture de l'exercice sont retraitées dans les comptes d'achats correspondants et figurent au poste « achats de matières premières et autres approvisionnements » dans le compte de résultat.

Ainsi, les achats de matières et fournitures destinées aux missions sociales non consommées à la clôture de l'exercice figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « stocks ». Ce mode de comptabilisation permet d'assurer la cohérence entre les comptes d'achats, les comptes de variations de stocks et les charges de projets utilisées.

➢ Différences de change

A la date de clôture, les postes en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les transactions en monnaie étrangère s'effectuent au cours du change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération dégageant le cas échéant un bénéfice financier ou une perte financière. Compte tenu de la règlementation syrienne, du contexte géopolitique, et de la forte volatilité affichée par la livre syrienne les différences de change relatives aux transactions effectuées en monnaie locale ont été reclassées en charges de projets.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

B- Note du bilan

1- Immobilisations

Les immobilisations recouvrent les biens que le Secours Islamique France possède durablement. Ces investissements garantissent la pérennité de l'association sur le long terme, ainsi qu'une meilleure réactivité et une meilleure capacité à réaliser ses missions humanitaires.

Les immobilisations détenues par le SIF figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement des immobilisations ont été alignées sur la durée de vie probable des biens et composants concernés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté, du fait des besoins croissants de l'association (essentiellement travaux d'aménagement de nos locaux de Massy dont une partie prise en charge par des subventions institutionnelles pour nos locaux des missions sociales France) et de l'intégration des immobilisations des missions internationales du SIF (matériel de bureau, véhicules,... nécessaires à la réalisation des programmes humanitaires).

Au niveau des immobilisations financières, le SIF a en 2008 acquis 100% des titres de participation de la SCI SIFMASSY, pour l'achat des locaux du 10 rue Galvani, 91300 Massy. La valeur des titres est de 2,5 millions d'euros auxquels s'ajoutent 305 500 € de frais d'acquisitions amortissables.

Le Secours Islamique France a cédé 1 part de la SCI SIFMASSY à Dotasif pour le prix de 166€ au 31/12/2011.

La variation des immobilisations depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2015
Immo. Incorporelles				
Logiciels	160 249	5 550		165 799
Immo incorporelles en cours	76 974		5 094	71 880
Total 1	**237 223**	**5 550**	**5 094**	**237 679**
Immo. Corporelles				
Bâtiments	53 826			53 826
Terrain	85 154			85 154
Agencement	1 624 086	244 876		1 868 962
Matériels industriels	117 551	160 220	3 633	274 138
Autres immobilisations corp	161 880	111 793		273 673
Matériels de transport	677 007	30 737	9 048	698 696
Matériels de bureau et infor.	772 459	66 981	5 043	834 397
Mobiliers	143 940	19 332	934	162 338
Avances et acomptes	74 138		74 138	0
Immobilisations corp en cours	77 993		60 893	17 100
Total 2	**3 788 034**	**633 939**	**153 689**	**4 268 284**
Immo. Financières				
Titres de participation	2 499 834			2 499 834
Frais liés à l'acquisition des Titres de participations	305 500			305 500
Prêts	35 116		17 880	17 236
Dettes et cautions	49 661	31 312	32 477	48 496
Autres créances immobilisées	0			0
Total 3	**2 890 111**	**31 312**	**50 357**	**2 871 066**
Total 1+2+3	**6 915 369**	**670 801**	**209 140**	**7 377 030**

Les principaux investissements de l'exercice sont :

- Foreuse au Tchad 127 K€
- Aménagements de Saint-Denis 96 K€
- Travaux sur le système de climatisation réversible de Massy 91 K€
- Travaux d'éclairages locaux Massy 31 K€
- Mise en conformité du monte-charge 22 K€
- Aménagements de la Mise à l'Abri Hommes (sanitaires) 21 K€
- Travaux d'électricité missions sociales France Massy et Saint-Denis 21 K€
- Achat et aménagement véhicule couscous de l'amitié 18 K€

La diminution des immobilisations corporelles correspondent principalement à la vente de véhicules sur la France et les missions internationales.

2- Amortissements

Le cumul des amortissements s'élèvent à 2 517 844 € à fin 2015. La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

Amortissements	Montant des amortissements au 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements au 31/12/2015
Immobilisations Incorporelles				
Logiciels	140 249	9 706		149 955
Immobilisations Incorporelles en cours	5 094		5 094	0
Total 1	**145 343**	**9 706**	**5 094**	**149 955**
Immobilisations Corporelles				
Bâtiments	53 826			53 826
Agencements	614 066	146 661		760 727
Matériels industriels	71 333	43 424	3 633	111 124
Matériels de transport	306 476	138 954	9 541	435 889
Matériels de bureau et informatique	665 759	89 054	2 088	752 725
Mobiliers	118 232	15 214	934	132 512
Autres immobilisations corporelles	82 406	38 679		121 085
Total 2	**1 912 098**	**471 986**	**16 196**	**2 367 888**
Total 1+2	**2 057 441**	**481 692**	**21 290**	**2 517 844**

Les durées d'amortissement pratiquées pour le siège sont les suivantes :

- Logiciels Linéaire 1 an
- Constructions Linéaire 20 ans
- Installation et agencement Linéaire 10 ans
- Travaux maçonnerie Linéaire 15 ans
- Travaux sols Linéaire 10 ans
- Travaux menuiserie Linéaire 15 ans
- Travaux câblage -électricité Linéaire 10 ans
- Travaux peinture Linéaire 10 ans
- Travaux climatisation Linéaire 5 ans
- Installation alarme Linéaire 10 ans
- Autre immobilisation corporelle Linéaire 10 ans
- Matériel de transport Linéaire 5 ans
- Matériel informatique Linéaire 3 ans
- Mobilier Linéaire 3 ans à 10 ans
- Frais liés aux titres de participations Linéaire 3 ans

3- Plus Value de cession

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus value	Moins value
Immobilisations corporelles						
France, cession d'un véhicule	7 600	7 600	0	1 800	1 800	
Haïti, cession d'un générateur	3 633	3 633	0	1 435	1 435	
Sénégal, vente d'un véhicule	1 448	1 448	0	76	76	
Pakistan, vente de meubles	934	934	0	125	125	
Total	**13 615**	**13 615**	**0**	**3 437**	**3 437**	**0**

4- Stocks

Ils sont composés de fournitures destinées à des projets. Ils constituent un stock d'urgence, qui permettra de réduire les délais de réponse d'approvisionnement, notamment en cas d'envois de conteneurs d'urgence humanitaire. Les stocks peuvent se situer soit en France, soit sur les missions à l'international.

Les entrées sont évaluées au coût d'achat. A la clôture de l'exercice, il a été pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stocks. Au 31 décembre 2015, le stock global s'élève à 333 321 €. Il se décompose de la manière suivante :

Stocks – France	73 617 €
Stocks – Missions Internationales	259 703 €
Total stocks au 31 décembre 2015	**333 321€**

5- Etat des provisions

Au 31/12/2015, l'évolution des provisions se décompose comme suit :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Provisions pour risques & charges	1 262 832	273 572	1 219 572	316 832
Dépréciation autres créances	155 934	0	0	155 934
Dépréciation des actifs circulants	32 154	5 659	0	37 813
TOTAL	1 450 921	279 231	1 219 572	510 579

Les provisions concernent la couverture de risques pour litiges et la dépréciation de créances douteuses. Le montant total des provisions au 31/12/2015 s'élève à **510 579 €.**

L'augmentation des provisions pour risques et charges de 274 K€ correspond à la provision des litiges sociaux, d'un litige au Tchad et de l'ajustement de la provision pour perte de change.

Le montant de 1 220 K€ de reprise sur provisions pour risques et charges se décompose comme suit :

- 1 050 K€ de reprise suite au retour des fonds escroqués au SIF en 2014, heureusement récupérés
- 158 K€ de reprise sur d'anciens litiges
- 12 K€ de reprise sur litiges prud'homaux

6- Etat des échéances des créances et des dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2015 :

	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Créances				
Clients et comptes rattachés	128 598	128 598		
Autres créances	602 471	602 471		
Total	**731 069**	**731 069**	**0**	**0**

	Montant Net	Échéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	1 815	1 815		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	865 195	865 195		
Dettes fiscales et sociales	1 023 988	1 023 988		
Autres dettes	784 421	784 421		
Total	**2 675 419**	**2 675 419**	**0**	**0**

Les créances et les dettes en monnaie étrangère ont été valorisées aux taux officiels au 31/12/15.

Le poste clients et comptes rattachés correspond principalement à la créance sur le client TIC.

Les autres créances se décomposent principalement comme suit :

Soldes subventions bailleurs	255 540 €
Fournisseurs débiteurs	77 754 €
SCI SIFMASSY	72 006 €
Soldes partenaires	42 903 €
Note de frais	52 143 €

Les dettes fiscales et sociales concernent les montants dus aux organismes sociaux et aux salariés au 31 décembre 2015.

Enfin, le poste « autres dettes » concernent les décalages de trésorerie entre les bailleurs/partenaires et le SIF.

Les autres dettes se décomposent principalement comme suit :

Bailleurs	88 584 €
Partenaires	317 304 €
Compte courant DOTASIF	267 196 €

7- Produits à recevoir

Les produits à recevoir comprennent les rubriques suivantes :

Clients et comptes rattachés :	**-**
Clients, factures à établir	-
Fournisseurs et comptes rattachés :	**1 096**
Fournisseurs, avoirs à recevoir	1 096
Organismes sociaux :	**6 368**
Organismes sociaux, produits à recevoir (1)	6 368
Débiteurs divers :	**165**
Produits à recevoir	165
Subventions à recevoir	
Comptes de trésorerie :	**77 603**
Valeurs Mobilières de placement - intérêts courus à recevoir	-
Intérêts courus à recevoir	77 603

(1) Il s'agit des IJSS (Indemnités Journalières de Sécurité Sociale) à recevoir sur 2015.

8- Charges (CCA) et produits constatés d'avance (PCA)

Les charges et produits constatés d'avance correspondent à des charges et produits comptabilisés en 2015 mais rattachés à des opérations concernant l'année 2016.

Ainsi le principe comptable d'indépendance des exercices est respecté.

Charges constatées d'avance: 260 713 €. Les principaux montants sont:

- Charges constatées d'avance France : 76 499 €
- Charges constatées d'avance sur les missions : 176 047 €
- Charges constatées d'avance sur les projets financés par des bailleurs : 8 167 €

Produits constatés d'avance : 338 060 € (subventions 2016 signées en 2015). Les principaux montants sont :

- France – Subvention DRIHL* Plan hiver 2015/2016: 163 685 €
- France – Subvention DDCS 91* Plan hiver 2015/2016: 149 375 €
- Gaza – CDC EHRP 25 000 €

**DRIHL : Direction Régional et Interdépartemental de l'hébergement et du logement*
**DDCS 91 : Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne*

9- Charges à payer

Les charges à payer comprennent les rubriques suivantes :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	**649**
Frais bancaires passés en 2015 concernant 2014	649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	**298 876**
Factures non parvenues	298 876
Dettes fiscales et sociales :	**569 310**
Dettes provisionnées pour congés payés	188 178
Charges sociales sur congés payés	74 554
Taxe sur les salaires 2015	281 027
Autres charges à payer (Formation continue -Effort construction -Taxe Eco folio)	25 551
Créditeurs divers :	**191 995**
Charges à payer	51 524
Charges à payer missions internationales	140 471
TOTAL	**1 060 830**

Détail des factures non parvenues :

Sur les missions :	177 565 €
Honoraires commissaires aux comptes :	68 000 €
Autres factures non parvenues du siège :	53 312 €

10- Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à **34 681 480 €** contre **31 592 862 €** en 2014. Il s'agit des avoirs détenus en banque et en caisse au 31/12/2015, essentiellement en provenance des fonds dédiés en attente d'utilisation.

Les disponibilités détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31/12/15. Les différences de change positives ou négatives constatées ont été enregistrées en gain ou en perte de change.

11- Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds associatif sans droit de reprise	118 549	0	0	118 549
Ecart de réévaluation				0
Fond associatif avec droit de reprise				0
Réserve libre	7 081 754	847 222	0	7 928 976
Report à nouveau	188 806	22 641	0	211 447
Résultat comptable de l'exercice	1 020 607	1 568 471	1 020 607	1 568 471
Subvention d'investissement	25 528	0	5 200	20 328
Provisions réglementées	305 500	0	0	305 500
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	8 740 743	2 438 334	1 025 808	10 153 270

Dotation à DOTASIF * (sur résultat 2014)	**150 744**

* *La somme Waqf a été dotée pour **150 744 €** pour le fonds de dotation DOTASIF.*

Au 31 décembre 2015, les fonds associatifs s'élèvent à **10 153 270 €** contre **8 740 743 €** en 2014.

➢ Réserve

L'Assemblée Générale, après approbation des comptes 2014, a décidé d'affecter l'excédent 2014 pour **847 222 €** en réserve libre.

➢ Excédent de l'exercice ou déficit de ressource en attente d'affectation

L'excédent (résultat) de l'année 2015 est de **1 568 471 €.**

Il est proposé par le Conseil d'Administration à L'Assemblée Générale en trois parties :

- Une partie en réserve libre.
- Une partie en dotation à Dotasif, pour que ce dernier la fasse fructifier en vue de reverser au SIF les rentabilités à exécuter en programmes humanitaires.
- Une partie en report à nouveau.

Le détail en sera donné l'année prochaine, après approbation par l'Assemblée Générale.

➢ Subvention d'investissement

Une subvention d'investissement avait été accordée en 2006 par les associés de la SCI « SIF Invest », pour participer aux travaux du bâtiment (local de Saint-Denis).

Elle fait l'objet d'une reprise sur amortissement pour une durée identique à celle des travaux financés, le montant de la reprise est de **5 200 €** pour l'année 2015.

➢ **Provisions réglementées**

Les frais d'acquisition des titres de participation (305 500 € de frais de notaire lors de l'acquisition des parts de la SCI SIFMASSY) ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 3 ans. Cet amortissement entre dans le cadre des provisions réglementées.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Provisions réglementées	305 500	0	0	305 500
TOTAL	**305 500**	**0**	**0**	**305 500**

12- Affectation de l'excédent disponible

Origines		
Excédent comptable définitivement acquis		1 020 607
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau antérieur		
Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
Affectation		
Report à nouveau	22 641	
Réserves libres	847 222	
Dotation à DOTASIF	150 744	
Fonds associatif sans droit de reprise		

La dotation à Dotasif, approuvée par l'AG du 27/06/15 pour **150 744 €**, a été versée au fonds de dotation DOTASIF en 2015.

Pour information, une convention de partenariat entre le SIF et le DOTASIF a été signée le 14 Mars 2016. Cette convention précise, entre autres choses, les modalités de mise à disposition du personnel SIF auprès de DOTASIF. Pour l'année 2015, cette mise à disposition gratuite est évaluée par le SIF à 3 959 €.

13-Suivi des fonds dédiés issus des dons privés

Les fonds dédiés issus des dons privés, **27 349 520 €**, représentent le principal poste du total des fonds dédiés qui s'élèvent à **27 517 257 €.**

Le Secours Islamique France utilise les dons selon le souhait exprimé par ses donateurs. Si les fonds n'ont pas été entièrement utilisés dans l'année, ils sont affectés en fonds dédiés et seront exécutés ultérieurement.

Aux fonds antérieurs, au 31/12/2014, sont ajoutés en ressources les dons reçus en 2015, et soustraits en emplois les réalisations de projets (pris sur les fonds concernés par ces projets) et les frais de gestion (pris sur l'ensemble des fonds au prorata des dons reçus).

Libellés	Fonds à engager au début de l'exercice 2015	Utilisation en cours d'exercice 2015 des fonds dédiés antérieurs	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées au 31/12/2015	Fonds restant à engager en fin d'exercice 2015
Total des fonds dédiés (dons, legs et waqfs)	26 972 987	8 754 324	9 130 857	27 349 520

Globalement, le SIF a réussi à poursuivre en 2015 son effort de développement opérationnel. Ses missions sociales sont ainsi passées de **19 987 308 €** en 2014 à **21 964 877 €** en 2015 (cf. partie Compte Emploi des Ressources).

Le poste « engagement à réaliser » (correspondant aux nouveaux fonds dédiés restant à engager) a diminué, passant de **10 738 679 €** en 2014 à **9 130 857€** en 2015 et représente **41%** du total des dons collectés courant 2015.
Conformément à notre politique de résorption des fonds dédiés, le poste « utilisation en cours d'exercice » (correspondant aux fonds antérieurs ayant financés des missions 2015) a augmenté atteignant ainsi **8 754 324€** contre **7 297 798€** en 2014.

En conséquence, le cumul des fonds restant à engager en fin d'exercice passe de **26 972 987 €** en 2014 à **27 349 520 €** en 2015.
Ces données sont une image de la situation au 31 décembre 2015 : une partie de ces fonds dédiés a déjà été engagée au cours du 1er semestre 2016.

Plus généralement, le niveau des fonds dédiés cumulés résulte de plusieurs facteurs :

- Certains projets pluriannuels (lutte contre la malnutrition dans le Territoire Palestinien...) qui engendrent un décaissement sur plusieurs années : une partie des sommes affectées à ces projets resteront un temps en fonds dédiés.
- La volonté du SIF de suivre en direct un maximum de ses programmes et opérations humanitaires (en tant qu'opérateur direct). Ses missions sociales se développent progressivement depuis 2008, le SIF souhaitant prendre le temps de mettre en place des projets de qualité (impact à plus long terme, retour vers l'autonomie des populations bénéficiaires). Le SIF a mis en place, avec ses impératifs de qualité, une politique spécifique de résorption des fonds dédiés : nous en sommes ainsi à **16 629 810 €** d'exécution, contre **2 145 658 €** en 2008.

Aujourd'hui, dans un contexte de crise économique mondiale avec ses conséquences sur les financements institutionnels et privés pour les organisations humanitaires, ces fonds dédiés – même si le SIF reste bien évidemment dans l'optique de les réduire - sont devenus une sécurité majeure pour l'organisation, pour garantir la poursuite des programmes entamés et faciliter l'obtention de nouvelles subventions : en effet la majorité des bailleurs les conditionnent à présent à la capacité de l'ONG à couvrir une partie des programmes financés avec ses fonds privés (dons).

Rappelons que sont visées par le mécanisme des fonds dédiés, les ressources affectées par le tiers financeur à un projet particulier et défini (subventions, dons ou toute autre ressource dédiée à la réalisation de missions sociales).

Une fois ces sommes indiquées en fonds dédiés, elles servent exclusivement à la réalisation de missions sociales. Plus aucun frais de fonctionnement et frais de recherche de fonds ne peuvent être imputés, sauf à demander expressément l'accord du donateur.

De plus, chaque fonds dédié est suivi distinctement et est utilisé conformément à son objet (géographique et/ou thématique), là encore sauf à demander l'accord du donateur.

Par ailleurs, les financements non affectés par les tiers financeurs ou donateurs à un projet déterminé servent au financement de projets, au règlement des frais de fonctionnement ou de recherche de fonds, ou peuvent apparaître en excédent (règlement 99-01 du CRC).

Cet excédent peut ensuite, sur décision de l'Assemblée Générale, être affecté en fonds propres (réserves) dont il faut souligner l'importance, tant vis-à-vis de nos bailleurs de fonds que de nos donateurs, car ils permettent au SIF d'assurer le développement et la pérennité de ses missions humanitaires et sociales.

Les fonds dédiés ont permis au SIF de respecter son engagement et sa responsabilité envers les bénéficiaires. Ainsi au Liban, suite au non renouvellement du financement par ECHO, le SIF a continué seul son programme en faveur des réfugiés syriens, là où beaucoup d'autres ONG auraient arrêté leur programme.
Les fonds dédiés nous permettent aussi de réajuster notre stratégie au fur et à mesure. Par exemple, aux Philippines, suite au 2e typhon fin 2014, le SIF a décidé de prolonger son programme (lancé suite au 1er typhon), alors que nous étions en stratégie de fermeture.

La décomposition des fonds dédiés est la suivante :
Les fonds sont ici regroupés par limitations thématiques et/ou géographiques afin de présenter un tableau plus synthétique :

	Limitations thématiques						
Limitations géographiques	Aide & Sécurité Alimentaire	Aide d'urgence, post-urgence et réhabilitation	Autres thématiques	Eau & Assainissement	Enfance	Fonds non limités thématiquement	Total général
Fonds limités à diverses Zones géographiques	3 570				121 512		125 082
Fonds non limités géographiquement	1 218 127	569 056	172 409	1 237 133	2 101 787	10 159 338	15 457 851
France			7 017		0	0	7 017
Zone Afrique	5			169 521	12 684	1 329 420	1 511 630
Zone Asie		25 344				271 223	296 567
Zone Europe						78 025	78 025
Zone Proche et Moyen Orient	131 743	1 106 309	11 689	0	479 767	8 143 841	9 873 349
Total général	**1 353 445**	**1 700 709**	**191 115**	**1 406 654**	**2 715 751**	**19 981 847**	**27 349 520**

Sur le total des fonds dédiés cumulés au 31 décembre 2015,

- Les fonds non limités ni thématiquement ni géographiquement, soient **10 159 338 €** représentent **37%** du total.
- Par ailleurs, **42%** du total concernent à eux seuls les fonds non limités thématiquement ou les fonds d'urgence sur le Territoire Palestinien et la Corne de l'Afrique, où les conditions d'exécution des programmes humanitaires sont particulièrement difficiles malgré l'ampleur des besoins de la population, ce qui explique notamment le montant resté en fonds dédiés au 31 décembre.
- **10%** concernent la thématique Enfance (caisse orphelins notamment) et **5%** la thématique Eau & assainissement (forage de puits en cours).
- Enfin **7%** se répartissent sur le reste des fonds généralement aux montants très limités.

14- Suivi des fonds dédiés issus des subventions

Toutes les subventions présentées dans le tableau ci-après sont des subventions d'exploitation.

Bailleur	Pays	Projet	Période	Conditions suspensives	Conditions résolutoires	Subvention reçue	Montant initial	Montant restant à exécuter au 31/12/15	A Fonds à engager en début d'exercice (fonds dédiés antérieurs) Compte 194	B Utilisation en cours d'exercice (de fonds dédiés antérieurs) Compte 7894	C Engagement à réaliser sur ressources affectées (nouveaux fonds dédiés) Compte 6894	D = A - B + C Fonds restant à engager en fin d'exercice (nouveau cumul) Compte 194
UNHCR	SYRIE	REHABILITATION DES ABRIS PUBLICS ET PRIVES	2015	néant	oui	2 311 504	2 313 779	-	-	-	-	-
UNHCR	SYRIE	COUVERTURE DES BESOINS LOGISTIQUES DU PROJET UNHCR	2014	néant	oui	2 487 970	2 485 022	- 0,09	- 0,09	- 0,09	- 0,09	- 0,09
UNICEF	SYRIE	REHABILITATION DES ECOLES DANS PLUSIEURS ZONES DE LA SYRIE	2015	néant	oui	878 282	878 282	17 419	-	-	17 419	17 419
UNICEF	SYRIE	REPONSE D'URGENCE EN CAMIONNAGE D'EAU ET HYGIENE	2014	néant	oui	81 235	81 235	8 145	15 059	6 914	-	8 145
UNICEF	SYRIE	REHABILITATION EN EAU, CHAUFFAGE D'EAU, HYGIENE ET	2013	néant	oui	217 207	274 327		47 334	47 334	-	-
UNICEF	Sud TD	EAU ET ASSAINISSEMENT D'URGENCE A Nya Pendé ET Bath Sara	2015	néant	oui	418 046	418 046	-	-	-	-	-
IRB	Sud TD	SACRIFICE 2015 IRB SUD TCHAD	2015	néant	oui	6 825	6 825	-	-	-	-	-
Ambassade de France	Somalie	PROMOTION D'HYGIENE EN SOMALIE	2015	néant	oui	13 952	13 952	4 948	-	-	4 948	4 948
IRB	Somalie	SACRIFICE 2015 IRB SOMALIE	2015	néant	oui	12 768	12 768	-	-	-	-	-
ECHO	LIBAN	AIDE FINANCIERE D'URGENCE POUR L'HIVER	2014/2015	néant	oui	630 842	630 842	- 0,43	- 0,43	- 0,43	- 0,43	- 0,43
CDC	LIBAN	REHABILITATION DES ABRIS ET CENTRES COLLECTIFS AU NORD	2014	néant	oui	181 958	181 958	5 255	72 364	67 109	-	5 255
ECHO	LIBAN	KITS D'URGENCE POUR L'HIVER	2013/2014	néant	oui	1 187 268	1 215 112	- 0,40	- 0,40	- 0,40	- 0,40	- 0,40
IRB	GAZA	RAMADAN	2015	néant	oui	69 000	69 000	-	-	-	-	-
IRB	GAZA	CADEAUX DE L'AID	2015	néant	oui	20 000	20 000	-	-	-	-	-
IRB	GAZA	SACRIFICE	2015	néant	oui	48 000	48 000	-	-	-	-	-
WFP	PAKISTAN	NUTRITION TPK	2015	néant	oui	96 517	133 562	1 481	-	-	1 481	1 481
IRB	MALI	SACRIFICE	2015	néant	oui	4 256	4 256	-	-	-	-	-
EUROPE AID	CISJORDANIE	PROTECTION DES VIOLENCE FAITES AUX ENFANTS EUROPE AID	2012/2015	néant	oui	279 424	279 424	-	16 255	16 255	-	-
UNICEF	TCHAD	PROJET ATPC	2014	néant	oui	49 406	49 406	-	3 280	3 280	-	-
CDC	GAZA	EHRP	2015	néant	oui	75 000	100 000	-	-	-	-	-
Foundation Muslim Relief	GAZA	Soutien aux parrainnages d'orphelins	2015	néant	oui	-	54 179	-	-	-	-	-
OCHA	PAKISTAN	ERF	2013/2014	néant	oui	178 706	180 136	-	7 521	7 521	-	-
CDC	GAZA	DISTRIBUTION NFI	2014	néant	oui	146 457	150 581	-	39 760	35 636	4 124	-
CDC	GAZA	REHABILITATION ECOLES	2014	néant	oui	100 992	100 992	-	97 540	97 540	-	-
IRB	TCHAD	15 PUITS	2013/2014	néant	oui	78 856	98 570	-	6 577	6 577	-	-
UNICEF	TCHAD	120 Puits	2010	néant	oui	- 47 027	346 985	-	47 027	47 027	-	-
AFD	TCHAD	TCHAD AFD HYDRO AGRI	2011/2014	néant	oui	632 803	632 803	-	93 062	93 062	-	-

Bailleur	Pays	Projet	Période	Conditions suspensives	Conditions résolutoires	Subvention reçue	Montant initial	Montant restant à exécuter au 31/12/15	A Fonds à engager en début d'exercice (fonds dédiés antérieurs) Compte 194	B Utilisation en cours d'exercice (de fonds dédiés antérieurs) Compte 7894	C Engagement à réaliser sur ressources affectées (nouveaux fonds dédiés) Compte 6894	D = A - B + C Fonds restant à engager en fin d'exercice (nouveau cumul) Compte 194
DDCS 91	FRANCE	CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR DE MASSY	2015	néant	oui	115 545	115 545	-	-	-	-	-
MAIRIE DE MASSY	FRANCE	CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR DE MASSY	2015	néant	oui	3 500	3 500	-	-	-	-	-
DDCS 91	FRANCE	MISE A L'ABRI FEMMES MASSY	2015	néant	oui	160 000	160 000	-	-	-	-	-
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 91	FRANCE	HEBERGEMENT - LOGEMENT 91	2015	néant	oui	7 470	7 470	-	-	-	-	-
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 91	FRANCE	HEBERGEMENT - LOGEMENT 93	2015	néant	oui	25 481	25 481	-	-	-	-	-
MAIRIE DE SAINT-DENIS	FRANCE	EPICERIE SOLIDAIRE SAINT-DENIS	2015	néant	oui	5 400	5 400	-	-	-	-	-
MAIRIE DE SAINT-OUEN	FRANCE	EPICERIE SOLIDAIRE SAINT-DENIS	2015	néant	oui	2 000	2 000	-	-	-	-	-
MAIRIE DE SAINT-OUEN	FRANCE	MARAUDES	2015	néant	oui	3 000	3 000	-	-	-	-	-
DRIHL 93	FRANCE	MARAUDES	2015	néant	oui	9 000	9 000	-	-	-	-	-
ASSEMBLEE NATIONALE	FRANCE	DISTRIBUTION CALAIS - REFUGIES	2015	néant	oui	30 000	30 000	-	-	-	-	-
DRIHL 93	FRANCE	PLAN HIVER 2014-2015 : MISE A L'ABRI HOMMES SEVRAN	2015	néant	oui	14 200	14 200	-	-	-	-	-
DDCS 91	FRANCE	CAJ DOMICILIATION	2015	néant	oui	31 000	31 000	31 000	-	-	31 000	31 000
REGION ILE DE France	FRANCE	AIDE REFUGIES SYRIEN	2015	néant	oui	10 000	10 000	10 000	-	-	10 000	10 000
DDCS 91	FRANCE	PLAN HIVER 2015-2016 : MISE A L'ABRI HOMMES MASSY	2015/2016	néant	oui	46 125	184 500	8 039	-	-	8 039	8 039
DDCS 91	FRANCE	PLAN GRAND FROID 2015-2016 : EXTENSION HORAIRES CAJMAB	2015/2016	néant	oui	-	11 000	-	-	-	-	-
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 93	FRANCE	PLAN HIVER 2014-2015 : MISE A L'ABRI HOMMES SEVRAN	2014/2015	néant	oui	39 615	39 615	-	-	-	-	-
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 93	FRANCE	PLAN HIVER 2015-2016 : MISE A L'ABRI HOMMES SEVRAN	2015/2016	néant	oui	15 926	15 926	-	-	-	-	-
DRIHL 93	FRANCE	Plan Hiver 93 2015-2016 : Mise à l'abri Hommes Renforcement chambre d'urgence et maraudes	2015/2016	néant	oui	109 123	272 808	81 451	-	-	81 451	81 451
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 93	FRANCE	PH - CHAMBRE D'URGENCE 14-15	2014/2015	néant	oui	11 944	11 944	-	-	-	-	-
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 93	FRANCE	PH - CHAMBRE D'URGENCE 15-16	2015/2016	néant	oui	4 776	4 776	-	-	-	-	-
DRIHL 93	FRANCE	Plan Hiver 93 2014-2015 : Mise à l'abri Hommes Renforcement chambre d'urgence et maraudes	2014/2015	néant	oui	103 295	103 295	-	-	-	-	-
ANDES	FRANCE	EPICERIE SOLIDAIRE SAINT-DENIS	2014	néant	oui	2 004	2 004	-	-	-	-	-
FRIO	FRANCE	CONDUITE DU CHANGEMENT-FRIO	2014/2015	néant	oui	35 000	35 000	-	3 628	3 628	-	-
							11 890 707		449 406	431 881	150 213	167 738

Fonds à engager au début de l'exercice 2015	Utilisation en cours d'exercice 2015 des fonds dédiés antérieurs	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées au 31/12/2015	Fonds restant à engager en fin d'exercice 2015
449 406	431 882	150 213	167 738

UNHCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés)
UNICEF (United Nations Children's Fund)
ECHO (Commission Européenne: direction générale aide humanitaire et protection civile)
WFP (Programme alimentaire mondial)
DRIHL 93 (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement du 93)
DDCS 91 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale du 91)
OCHA (Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires)
EUROPEAID (Direction générale de la Commission européenne en charge du développement)
AFD (Agence Française pour le Développement)
CDC (Centre de crise du ministère des affaires européennes et étrangères)
Région IDF
IRB (Islamic Relief Belgium)
FMR (Foundation Muslim Relief)
Ambassade. De France
Mairie de Saint Ouen
Mairie de Saint-Denis
Mairie de Massy
Assemblée nationale
CAF 91 (Caisse d'Allocations Familiales)
CAF 93 (Caisse d'Allocations Familiales)
ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires)
FRIO (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel, projet soutenu par l'Agence française de Développement)

15- Suivi des fonds dédiés issus des legs et libéralités

En 2015, le SIF n'a pas reçu de libéralité.

16- Engagements hors bilan

16.1. Engagements donnés

Les engagements du SIF en matière de retraite ont fait l'objet d'une évaluation sur la base des règles légales, compte tenu de l'effectif présent au 31/12/2015, de l'ancienneté actuelle et de celle supposée lors du départ, pondéré des coefficients de mortalité et de turnover, au 31 décembre 2015, le SIF a évalué ses engagements de retraite à **128 897 €** contre **103 071 €** en 2014.

16.2. Engagements reçus

Néant.

C- Note sur le Compte de Résultat

Les notes suivantes concernent les postes les plus significatifs de l'année 2015.

1- Détail des dons collectés

Il s'agit de dons collectés en numéraires, répartis en fonction des projets suivants :

Nature Don	2015	2014
Fonds généraux	6 863 423	6 500 979
Orphelins	5 797 526	5 628 333
Sécurité alimentaire	4 815 987	4 235 217
Palestine	1 738 563	3 843 317
Syrie	276 258	526 790
Eau & assainissement	829 921	810 427
Urgences	963 116	1 005 933
France	420 705	322 737
Enfance	58 549	77 951
Waqf	200 747	196 026
Développement	195 736	92 980
Autres divers	0	154
Sahel	1 682	2 027
Corne de l'Afrique	2 055	10 922
Santé	45	100
Afrique	659	902
Sous-total	**22 164 972**	**23 254 794**
Dons issus de la rentabilité du DOTASIF	47 140	22 000
TOTAL	**22 212 112**	**23 276 794**

2- Valorisation des contributions en nature

Elle sera abordée en fin d'annexe, dans la partie concernant le Compte d'emploi des ressources.

3- Détail des charges de projets

Le poste « Réalisations de projets et charges d'exploitation sur projets » qui est le plus important de charges du compte de résultat correspond essentiellement aux charges de nos **missions sociales internationales** hors charges de personnel des expatriés et hors frais de support aux projets.

De ce fait, les montants diffèrent du montant global du Compte Emploi des Ressources présenté ci-après, qui lui intègre comme la loi le définit tous les frais directs et indirects inhérents à la réalisation des toutes nos missions sociales (France et internationales).

Réalisation de projets et charges d'exploitations sur projet Hors salaires et frais de support aux projets	17 816 988 €
Exécutions directes projets internationaux (réalisation par le SIF)	**14 615 271 €**
Exécutions indirectes projets internationaux (partenariat IRW)	**3 073 228 €**
Autres charges de projet	**128 489 €**

4- Détail des produits exceptionnels

Produits exceptionnels	
Subvention reprise dans le compte de résultat au rythme des amortissements, pour une durée d'amortissement identique à celle du bien.	5 200
Produit de cession des immobilisations corporelles	3 437
Produit de cession des immobilisations financières	0
Produits sur opérations de gestion	3 192
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 050 000
TOTAL	**1 061 829**

La reprise sur provision correspond à l'annulation de la provision pour escroquerie suite au retour des fonds en Décembre 2015.

5- Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles	
Dotations aux amortissements dérogatoires	
Dotations aux amortissements & provisions pour risques & charges	263 500
Charges sur opérations de capital	5 094
Charges exceptionnelles (divers)	722
TOTAL	**269 316**

Les dotations aux amortissements et provisions correspondent à la provision des litiges en-cours.

6- Honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au cours de l'exercice clos le 31/12/2015 se décompose comme suit :

a. Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 67 630 € TTC

b. Honoraires facturés au titre des conseils et prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes 0 €

UV

D- Autres informations

1- Effectif salarié

L'effectif moyen du Secours Islamique France est de 96 salariés (équivalent temps plein) au cours de l'année 2015 contre 98 en 2014.

2- Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration

En plus des fonctions définies statutairement, le Président chapeaute les Relations extérieures et le Plaidoyer du Secours Islamique France.
De même, le Trésorier, en plus des prérogatives définies dans les statuts, intervient dans les commissions Contrôle/Évaluation et Finances du Conseil d'Administration qu'il dirige et codirige respectivement.
Du fait du temps conséquent alloué à ces mandats spécifiques et dans l'intérêt de l'Association, le Président et le Trésorier du Secours Islamique France reçoivent une rémunération sur décision du Conseil d'Administration.
Conformément aux dispositions de l'article 261-7-1D du code général des impôts, le montant des rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 95 677 € pour l'année 2015.
De plus, les frais réels remboursés à l'ensemble des administrateurs se sont élevés à 8 001 €, ces frais se composent de frais de déplacements.

3- Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, le montant brut des rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants hors Conseil d'Administration est de 171 690 € pour l'année 2015. Il n'existe pas d'avantages en nature. Le montant des frais réels qui leur ont été remboursés s'élève à 3 679 €. Ces frais se composent essentiellement de frais de déplacements.

E- LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES 2015 (CER)

EMPLOIS	Emplois de 2015 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		3 583 444 €
1- MISSIONS SOCIALES	21 964 877 €	16 643 389 €	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	22 342 176 €	22 342 176 €
1.1 Réalisées en France	1 831 284 €	1 238 478 €	1.1 Dons et legs collectés	22 212 112 €	22 212 112 €
Actions réalisées directement	1 831 284 €	1 238 478 €	Dons manuels non affectés	7 063 810 €	7 063 810 €
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	15 148 302 €	15 148 302 €
1.2 Réalisées à l'étranger	20 051 363 €	15 322 680 €	Legs et autres libéralités non affectés	0 €	0 €
Actions réalisées directement	16 899 714 €	12 171 031 €	Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 151 649 €	3 151 649 €	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	130 063 €	130 063 €
1.3 Plaidoyer	82 230 €	82 230 €			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 202 717 €	2 202 177 €			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 202 717 €	2 202 177 €			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0 €	0 €			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0 €	0 €	2 - AUTRES FONDS PRIVES	215 028 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 693 526 €	2 599 271 €	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 735 972 €	
		21 444 837 €	4 - AUTRES PRODUITS	285 844 €	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	26 861 119 €		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	27 579 019 €	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	279 231 €		II - REPRISES DES PROVISIONS	1 224 666 €	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	9 281 070 €		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	9 186 205 €	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-376 533 €
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 568 471 €		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0 €	
V - TOTAL GENERAL	37 989 891 €		VI - TOTAL GENERAL	37 989 891 €	21 965 643 €
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		543 821 €			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		396 900 €			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		21 591 758 €	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		21 591 758 €
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		3 957 329 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales	236 641 €	Bénévolat	230 591 €	
Frais de recherche de fonds	6 150 €	Prestations en nature	0 €	
Frais de fonctionnement et autres charges	20 385 €	Dons en nature	32 585 €	
Total	263 176 €	Total	263 176 €	

VL

F- Notes relatives au Compte Emploi des Ressources (CER)

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du CER

Le compte d'emploi des ressources (CER) est établi selon les principes dictés par la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et du **nouvel arrêté du 11 décembre 2008** sur la présentation des comptes des associations.
Le compte d'emploi des ressources permet aux donateurs et partenaires de mieux apprécier l'emploi des dons qu'ils ont confiés à l'association.
Les emplois sont présentés en fonction de leur destination **et de leur origine pour ce qui est de la part issue de la générosité du public** ; les ressources sont quant à elles présentées en fonction de leur origine. L'objectif est de donner une image fidèle et claire de l'emploi des fonds, **y compris de l'acquisition des immobilisations avec des fonds en provenance de la générosité du public.**
Le CER présente un excédent de gestion de **1 568 471 €** pour l'année 2015 contre **1 020 607 €** en 2014.

2- Les Emplois

Le total des emplois 2015 s'élève à **38 millions d'euros** et se décompose comme suit :

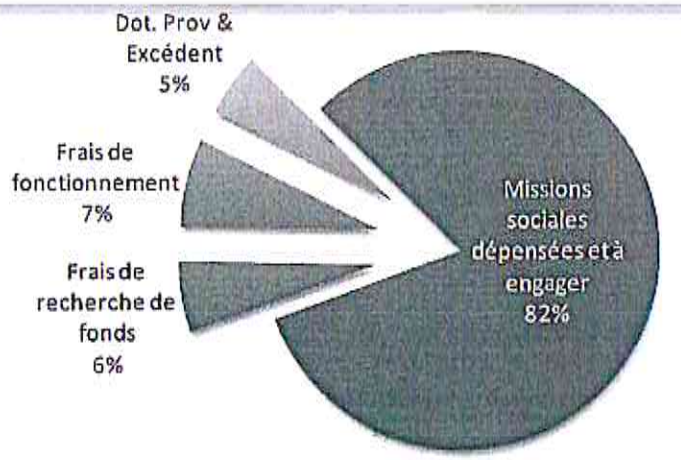

- **82%** des emplois ont été dirigés vers la réalisation des missions sociales :

✓ **58% : missions 2015 :**

- **5%** pour la France
- **53%** pour l'international
- **0,2%** en plaidoyer

✓ **24% : missions sociales à engager sur les années à venir** (fonds à engager sur lesquels le SIF ne prend plus aucun frais de fonctionnement ni frais de recherche de fonds).

- **6%** ont été utilisés en recherche de fonds
- **7%** ont servi à financer les frais de fonctionnement
- **5%** correspondent aux dotations aux amortissements et provisions et au résultat

Les missions sociales réalisées, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement s'élèvent à **26 861 119 €** au titre de l'exercice 2015.

2.1 - Les missions sociales

Les missions sociales poursuivent leur développement en 2015. Leur montant s'élève à **21 964 877 €** contre **19 987 308 €** en 2014, soit **9,9%** d'augmentation.

Les textes de loi spécifient la définition des missions sociales et tranchent la question des frais de support aux projets, les intégrant définitivement dans les missions sociales.
Comme précisé par le texte de loi, les frais de supports aux projets sont intégrés aux missions sociales. Sont donc compris dans les montants de missions sociales, les frais correspondant :

- aux charges salariales des personnes du siège en lien avec les réalisations des missions
- aux traductions des rapports des programmes
- aux frais postaux et de télécommunications liées aux missions sociales
- aux frais bancaires liés aux virements d'exécution de programmes humanitaires.

Ces frais de supports sont répartis au prorata des montants des missions sociales.

En 2015, le total des frais de support aux projets intégrés à la totalité de nos missions sociales est de **1 403 220 €** dont :

- **371 806 €** relatifs aux missions sociales France
- **133 797 €** relatifs aux missions sociales liées aux programmes de parrainage des orphelins
- **897 617 €** pour le reste de nos missions sociales internationales

La répartition de ces montants s'est faite après exclusion des programmes saisonniers exécutés par notre partenaire IRW[1] (sacrifice).

Précisons que les coûts des missions sociales n'intègrent aucun frais de sensibilisation ou d'information sur les programmes. Ces derniers étant enregistrés en frais de recherche de fonds.

Tous ces frais sont connus grâce à la comptabilité analytique qui attribue à chaque dépense le service et l'activité concernés. Dans cette répartition, les charges salariales sont réparties au prorata des montants des missions, sauf celles rattachées directement à une mission particulière.

Depuis 2009 les textes de loi liés au CER nous obligent à distinguer les missions réalisées directement par des partenaires (IRW ou autres), des autres missions réalisées directement par le SIF.

Sont considérées comme missions sociales « directes », celles où le SIF :

- **Etablit le diagnostic, élabore toute ou partie de la conception, met en place ou recherche les financements et sélectionne les partenaires ou fournisseurs d'exécution si nécessaire.**
- **Contrôle le bon déroulement : le suivi de l'exécution ou l'exécution elle-même étant assuré par une mission SIF ou par un ou plusieurs expatriés SIF.**
- **Effectue ou supervise le reporting financier et narratif, le SIF ou l'expatrié n'ayant pas qu'un rôle de contrôle.**

La définition des missions sociales (ou dépenses opérationnelles) est issue d'une décision de gestion **conforme à l'objet statutaire de l'association** qui émane du Conseil d'Administration, l'organe également chargé de l'arrêté des comptes.

[1] *IRW : Islamic Relief Worldwide*

Selon son objet, **le SIF se consacre à atténuer la souffrance des plus démunis en France et dans le monde**. Nous pouvons donc scinder les missions sociales en 3 sous–parties :

- **les missions sociales France**
- **les missions sociales internationales**
- **le plaidoyer**

Les missions sociales France

Le SIF a connu un accroissement des ses missions sociales en France en 2015 passant à **1 831 284 €** d'exécutions (dont **371 806 €** de frais de support intégrés) contre **1 335 512 €** en 2014, soit un accroissement de **37%**.

Les missions France se décomposent en 2 grands programmes sociaux :

- la lutte contre l'exclusion : 1 194 709 €

Le SIF réalise plusieurs programmes en 2015 relatifs à cette thématique tels que les maraudes sociales, la gestion d'un Centre d'Accueil de Jour à Massy et d'un centre de Mise à l'abri à Massy, la gestion d'un Restaurant solidaire durant le mois de Ramadan,...

- la lutte contre la précarité: **636 575 €**

Ce poste comprend entre autres la gestion d'une épicerie solidaire à Saint-Denis (« Episol » créée en 2007) et d'un panier solidaire à Lyon permettant d'apporter une aide alimentaire ponctuelle aux personnes en difficultés ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif et budgétaire.

Les missions sociales internationales

Le volume de l'ensemble des actions humanitaires internationales a augmenté de **8%**, elles évoluent de **18 539 051 €** en 2014 à **20 051 363 €** en 2015. Le montant des frais de support intégrés en 2015 est de **1 031 414 €**.

Le SIF a déterminé **4 axes majeurs d'intervention :**

- Enfance
- Aide & sécurité alimentaire
- Urgences et post-urgences
- Eau & assainissement

1. Enfance

Cette thématique augmente de **2%** passant de **5 602 605€** en 2014 à **5 712 995 €** en 2015.

Le programme de parrainage des orphelins est le programme d'aide le plus important. Il permet d'améliorer les conditions de vie des orphelins et de soutenir leur famille. L'association a mené cette action pour un montant global de **4 228 928 €** (frais de support intégrés).

Programme parrainage des orphelins et cadeaux aux orphelins par pays

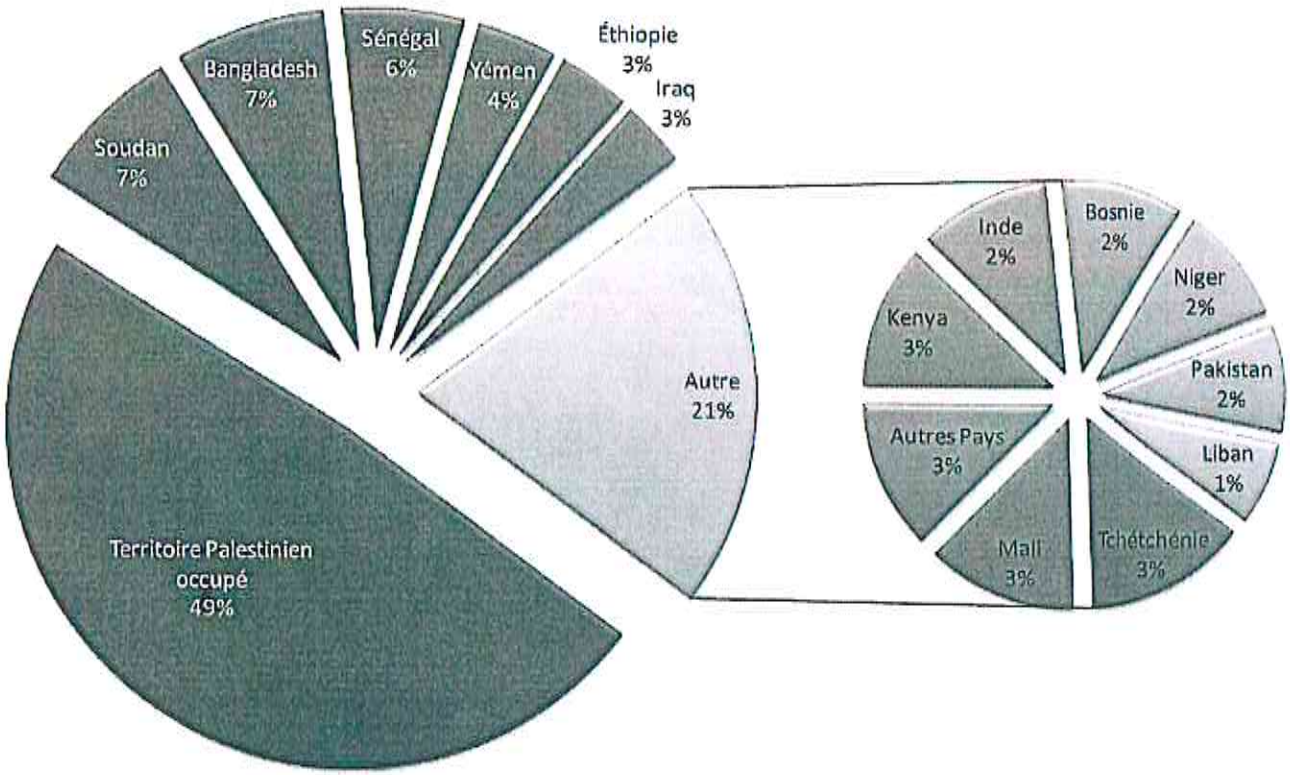

Par ailleurs, plusieurs autres programmes liés à l'enfance se sont poursuivis en 2015 tels que le projet pilote de protection de l'enfance sur le Territoire Palestinien occupé (en Cisjordanie) ainsi que plusieurs autres programmes réalisés au Sénégal, au Pakistan,...

2. Aide & sécurité alimentaire

Le montant des missions liées à l'aide & la sécurité alimentaire a augmenté de **17%**, passant de **4 122 057 €** en 2014 à **4 828 785 €** en 2015.

Les programmes « **Nourrir les nécessiteux** » (programmes comprenant les distributions de colis alimentaires pendant le mois de Ramadan) et Aïd Al Adha représentent **72%** des missions liées à l'aide et la sécurité alimentaire en 2015 soit **3 477 191 €** répartis en :

Missions **Aïd Al Adha 2015** (hors France) : **1 802 971 €**
Missions **Nourrir les nécessiteux 2015** (hors France) : **1 674 220 €**

Programmes de sécurité alimentaire « Nourrir les nécessiteux » & « Aïd Al Adha » par pays

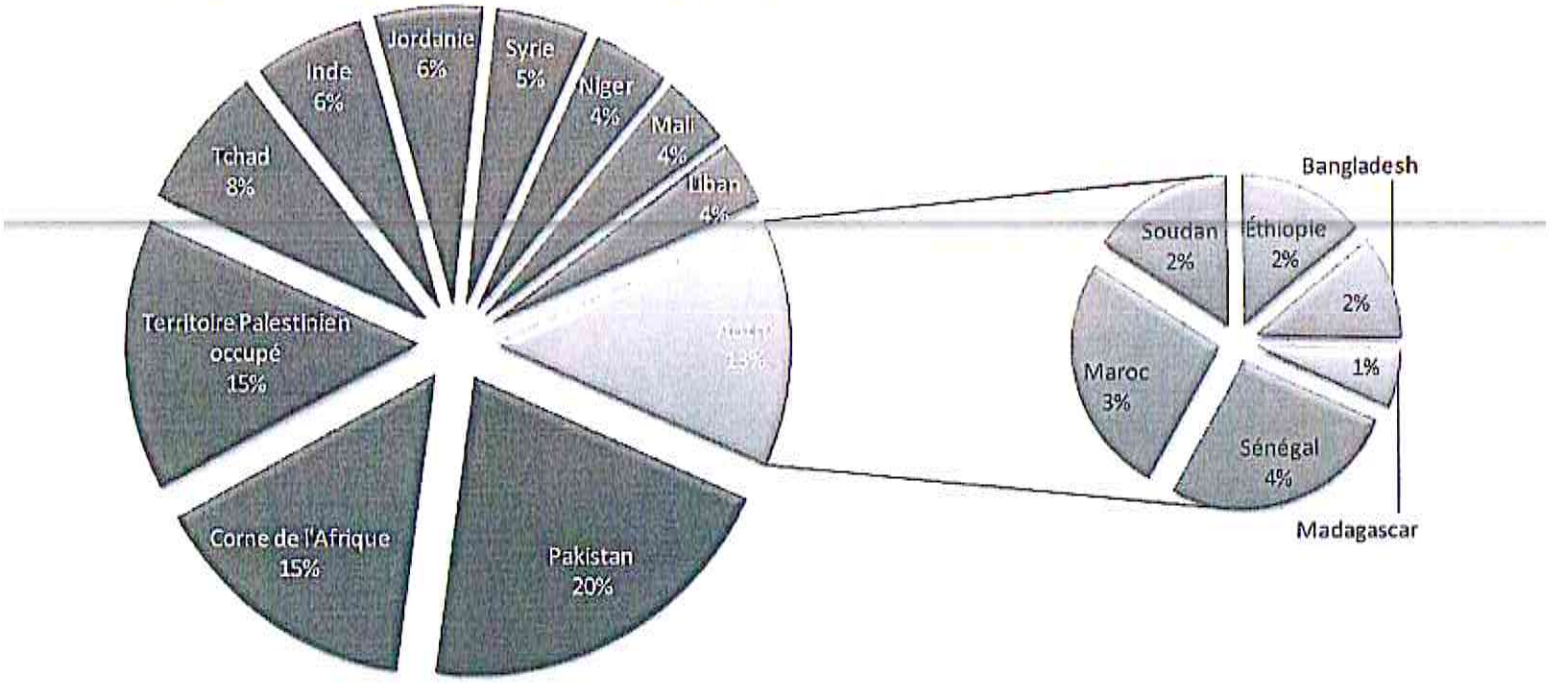

En plus de ses deux grands programmes annuels (à l'occasion du mois du Ramadan et de l'Aïd al Adha), le SIF est intervenu dans le cadre de plusieurs autres projets liés à l'aide et à la sécurité alimentaire au Sénégal dans le cadre d'un programme « cheptel », au Pakistan, à Madagascar…

3. Urgences et post-urgences

Le montant des exécutions est relativement stable par rapport à 2014 passant de **6 699 797 €** à **6 774 498 €** en 2015.
La majeure partie des missions d'urgences du SIF sont issue de la crise syrienne et le déplacement massif des réfugiés dans les pays environnants. Le SIF a, ainsi, maintenu ses missions en Syrie, au Liban, en Jordanie, auxquelles s'est ajoutée l'ouverture d'une nouvelle mission dans les Balkans.
(cf. rapport annuel : détails sur les différentes missions d'urgences du SIF)

4. Eau & assainissement

Le montant des exécutions relatives aux programmes d'eau et assainissement s'accroit de **29%**, passant de **2 114 592 €** en 2014 à **2 735 084 €**.

- **Distinction entre les missions sociales internationales réalisées via des partenaires humanitaires et celles exécutées directement par le SIF :**

***Missions réalisées via le partenaire IRW[2] :* 3 151 649 €**

Les actions réalisées concernent surtout **le programme parrainages des orphelins**. Le SIF a également exécuté quelques programmes saisonniers de **sécurité alimentaire** avec IRW.

***Missions réalisées par les bureaux du SIF :* 16 899 714 €**

Le SIF agit directement dans plusieurs pays à travers ses 13 bureaux internationaux (missions).

Les différentes thématiques sont les suivantes :
- Enfance,
- Aide & sécurité alimentaire,
- Urgences et post-urgences,
- Eau & assainissement.

Et sont réalisées principalement :
- en Syrie à hauteur de 4 061 377 €,
- sur le Territoire Palestinien occupé à hauteur de 3 187 928 €,
- au Liban à hauteur de 2 267 583 €,
- au Tchad à hauteur de 1 649 093 €,
- au Pakistan à hauteur de 1 491 604 €.

Chacune de ces missions a ses propres frais de structure (locaux, téléphone, salariés...). Le montant total des missions comprend donc les frais de structure qui sont répartis au prorata des projets réalisés dans chaque pays.

Missions sociales internationales par zone géographique & par thème et mode d'exécution

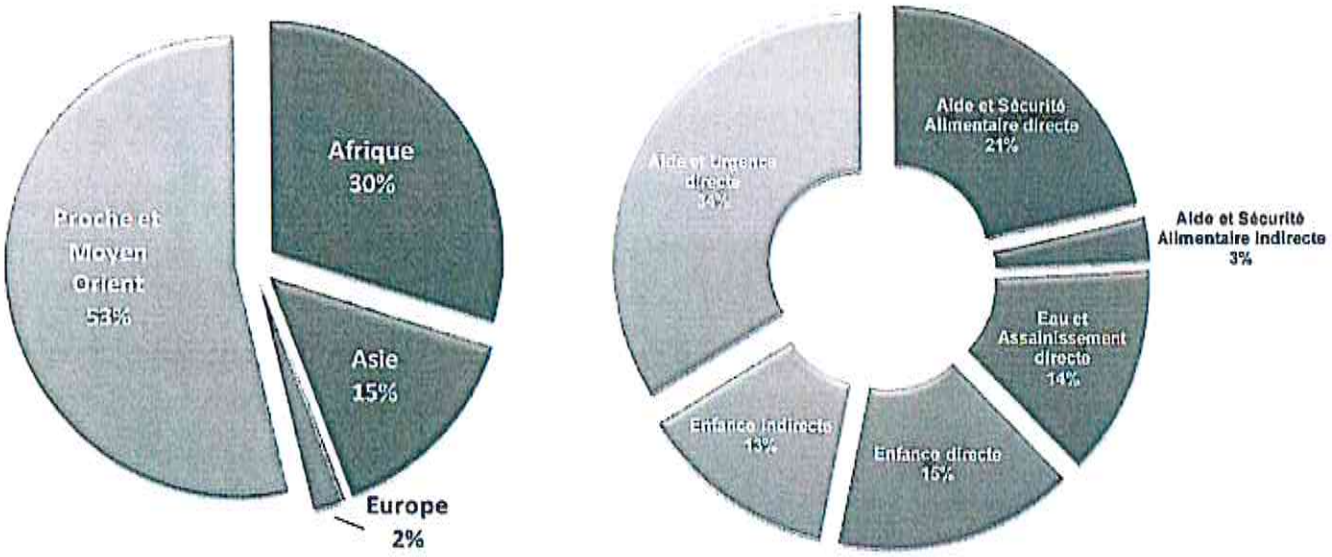

[2] Islamic Relief Worldwide

Répartition des missions sociales internationales par thème et par pays :

Pays	Aide et Sécurité Alimentaire	Eau et Assainissement	Enfance	Urgences et post urgences	Total général
Syrie	185 058 €	899 930 €	- €	2 976 389 €	4 061 377 €
Territoire Palestinien occupé	511 057 €	196 035 €	2 899 672 €	161 807 €	3 768 570 €
Liban	123 848 €	- €	64 101 €	2 143 735 €	2 331 684 €
Tchad	266 962 €	759 767 €	- €	622 364 €	1 649 093 €
Pakistan	836 086 €	433 898 €	258 405 €	45 610 €	1 573 999 €
Sénégal	531 290 €	- €	567 197 €	- €	1 098 486 €
Corne de l'Afrique	912 887 €	50 921 €	111 165 €	- €	1 074 974 €
Philippines	- €	- €	- €	565 827 €	565 827 €
Mali	132 978 €	285 737 €	116 296 €	29 857 €	564 867 €
Madagascar	451 620 €	- €	- €	20 635 €	472 255 €
Soudan	72 200 €	- €	329 932 €	- €	402 132 €
Bangladesh	52 925 €	- €	316 974 €	- €	369 899 €
Inde	211 200 €	- €	101 710 €	- €	312 910 €
Maroc	121 302 €	108 797 €	26 633 €	- 748 €	255 984 €
Jordanie	206 923 €	- €	32 702 €	- €	239 625 €
Niger	147 000 €	- €	90 429 €	- €	237 429 €
Éthiopie	65 450 €	- €	152 377 €	- €	217 827 €
Yémen	- €	- €	171 423 €	- €	171 423 €
Iraq	- €	- €	139 967 €	- €	139 967 €
Tchétchénie	- €	- €	130 827 €	- €	130 827 €
Macédoine	- €	- €	- €	114 815 €	114 815 €
Bosnie	- €	- €	99 305 €	- €	99 305 €
Népal	- €	- €	- €	68 064 €	68 064 €
Albanie	- €	- €	39 735 €	- €	39 735 €
Haïti	- €	- €	- €	24 821 €	24 821 €
Algérie	- €	- €	21 252 €	- €	21 252 €
Kosovo	- €	- €	14 261 €	- €	14 261 €
Autres pays	- €	- €	28 633 €	1 323 €	29 956 €
TOTAL GENERAL	4 828 785 €	2 735 084 €	5 712 995 €	6 774 498 €	20 051 363 €

▪ Le plaidoyer

Les actions de plaidoyer, qui consistent à témoigner et alerter les autorités compétentes sur les besoins des plus vulnérables, se sont élevées à **82 230 €** en 2015 contre **112 745 €** en 2014.
Ces actions ont concerné plusieurs interventions et travaux de la cellule « relations extérieures et plaidoyer » de la Présidence du SIF.
Les dépenses relatives à ce poste sont plus ou moins variables, d'une année sur l'autre, en fonction des actions menées.

2.2- Les frais de recherche de fonds

Il s'agit des « frais d'appel à la générosité du public » ainsi que des « frais de recherche de fonds institutionnels ».

Les frais d'appel à la générosité ont augmenté de **17%** passant de **1 877 766 €** en 2014 à **2 202 717 €** en 2015. Ce montant représente **10%** du montant total de collecte de dons privés.
Ce poste comprend entre autres les opérations de mailings d'urgence, les frais de campagne de sensibilisation et d'appel aux dons, les opérations téléphoniques, le traitement informatique des dons, mais aussi tous les moyens humains mis en œuvre sur le terrain (mosquées, salons,...) et au sein du siège afin de maximiser la collecte.
Les objectifs restent la recherche et la fidélisation des donateurs. Les campagnes d'information ont pour but de sensibiliser le grand public aux activités de l'association et l'ensemble des donateurs aux actions rendues possibles grâce à leurs dons.

2.3- Les frais de fonctionnement de l'association

Ils regroupent l'ensemble des charges relatives au fonctionnement de la structure et des services généraux du SIF, tels que l'administration, la comptabilité, l'informatique, les charges de structures (loyer, assurances...), ou encore toutes les ressources humaines travaillant à la coordination et à la bonne gestion de la structure du SIF.

Les charges de fonctionnement ont augmenté de **11%** en 2015 passant de **2 434 911 €** en 2014 à **2 693 526 €** cette année.

2.4- Le traitement des dotations amortissements & provisions

Jusqu'en 2008 le CER prévoyait que tous les amortissements et toutes les provisions étaient inclus dans le poste « dotation aux amortissements et provisions ».

Depuis 2009, le texte de loi lié au CER prévoit que les dotations aux amortissements soient réparties dans les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds » et « frais de fonctionnement ». Cette répartition a été faite en fonction des données de notre comptabilité analytique.

Le texte de loi de 2009 précise par ailleurs que les provisions fassent l'objet d'un poste à part.

2.5- Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des ressources reçues en 2015 et non employées au 31 décembre soit **9 281 070 €**. Pour plus d'informations, se référer à l'annexe ci-avant « fonds dédiés » du bilan.

2.6 - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Le texte de loi du CER prévoit que les immobilisations brutes à indiquer sont celles considérées comme :

- Issues de la générosité du public (le SIF a considéré que 100% devaient être issues de la générosité).
- Acquises dans l'année en cours.

Cette rubrique permet de savoir ce qui, en provenance de la générosité du public, a été décaissé dans l'année en plus des charges.
Ainsi les immobilisations brutes s'élèvent à **543 821 €** en 2015, ce qui représente **2%** des ressources collectées auprès du public.

2.7 - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Les dotations afférentes aux immobilisations (ou fractions d'immobilisations) acquises depuis la mise en place du nouveau CER, à savoir 2009, et financées par les ressources collectées auprès du public doivent être indiquées dans cette rubrique.

Elles s'élèvent à **396 900 €** pour 2015. Cela permet d'éviter une double prise en compte de ces dotations aux amortissements déjà réparties dans les 3 grandes rubriques présentées en colonne emplois.

3- Zoom sur les emplois financés par la générosité du public

Le SIF n'a pas souhaité utiliser de clef de répartition pour identifier les emplois financés à partir des dons des particuliers. En effet, le SIF est essentiellement financé par la générosité du public et peut distinguer les emplois venant des dons des autres emplois.

Les autres financements peuvent être des subventions (en fonction des conventions signées par les bailleurs de fonds) ou autres produits (ventes solidaires, produits financiers....).

Part des financements réalisés par la générosité du public (essentiellement par les dons) :

Part des Missions sociales	75,77%
Part de frais de recherche de fonds	99,98%
Part de frais de fonctionnement	96,50%

Pour une plus grande transparence, le SIF n'a pas cherché de clef de répartition mais a appliqué les répartitions réelles.

4- Les Ressources

Le CER distingue les ressources issues de la générosité du public des autres ressources.

Le Secours Islamique France a porté ses efforts sur la diversification de ses ressources, bien que celles-ci proviennent toujours en majorité de la générosité des donateurs de France (particuliers et associations).

4.1- Ressources issues de la générosité du public

Les dons passent, globalement, de **23 276 794 €** en 2014 à **22 212 112 €** en 2015, soit une baisse de **4,6%**.

Les dons manuels affectés, c'est-à-dire assortis d'une clause restrictive d'utilisation, ont connu une baisse de **8,6%**, passant de **16 579 789 €** en 2014 à **15 148 302 €** en 2015.

Les dons manuels non affectés (fonds général...), ont augmenté passant de **6 697 005 €** en 2014 à **7 063 810 €** en 2015. A noter que depuis 2009 le waqf est inclus dans les ressources non affectées dans le sens où ce fonds n'est pas destiné à réaliser nos missions sociales. En revanche le fruit des placements du waqf sera utilisé pour des missions sociales, et donc considéré comme un fonds affecté.

D'autre part, les dons non affectés comportent aussi les dons Zakat al Maal, du fait qu'ils ne sont pas limités géographiquement et thématiquement. Cependant, il faut noter que les dons Zakat al Maal non utilisés au 31 décembre sont intégralement mis en fonds dédiés et en aucun cas mis en réserve.

Les autres produits liés à la générosité du public (ventes solidaires ...) ont quant à eux baissé de **6,6%** passant de **139 221 €** en 2014 à **130 063 €** en 2015.

4.2- Ressources issues de la générosité du public et employées en 2015

Nouvelles ressources issues de la générosité, reçues en 2015	22 342 176 €					
Partie dépensée en missions sociales 2015	7 786 066	35%	56%	% dépensé	100%	% employé
Partie dépensée en frais de fonctionnement	2 599 271 €	12%				
Partie dépensée en frais d'appel à la générosité	2 202 177 €	10%				
Partie à engager en missions sociales en 2015 et années suivantes	9 130 857 €	41%	44%	% engagé		
Partie provisions et résultat	623 805 €	3%				

4.3 Autres Ressources issues de fonds privés

Les autres ressources issues de fonds privés s'élèvent à 215 028 € au titre de l'année 2015.

Elles correspondent à différents organismes ou associations et se décomposent de la manière suivante :

IRB (Islamic relief Belgium)	160 849 €
FMR (Foundation Muslim Relief)	54 179 €

Ces fonds ont permis le financement de projets saisonniers tel que des distributions de colis alimentaires en période de Ramadan ou encore le soutien aux parrainages d'orphelins.

4.4- Subventions et autres concours publics

Depuis 2009, le SIF parvient à obtenir d'importants montants de subventions s'élevant en 2015 à **4 735 972€** contre **5 221 199 €** en 2014. Il s'agit essentiellement de bailleurs institutionnels finançant des projets humanitaires.

Pays	Montant subventions reçues	
	2015	2014
Syrie	3 189 786	2 653 953
France	708 288	373 827
Tchad	418 046	225 726
Liban	180 241	1 011 855
Territoire palestinien occupé	94 162	604 482
Pakistan	96 517	124 372
Philippines		130 255
Institutionnel	19 444	15 555
Corne de l'Afrique (Kenya, Somalie)	13 952	
Volontariat de solidarité internationale	15 535	
Total général	**4 735 972**	**5 140 025**

4.5- Autres produits

Depuis 2009, le CER a divisé la rubrique « Autres produits » entre :

- ceux liés à la générosité du public (vus plus haut) et,
- ceux liés aux autres produits du compte de résultat tels que de potentiels gains de changes, des produits de cessions d'éléments d'actifs, etc...

Ceux-ci ont baissé de **39%** passant de **465 588 €** en 2014 à **285 844 €** en 2015.

4.6- Réalisation des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

En 2015, l'association a financé **9 186 205 €** de ses missions sociales grâce à des fonds dédiés.
Cette utilisation génère un produit dans le CER et le compte de résultat et donne lieu, pour la même valeur, à une diminution du poste « fonds dédiés » au bilan.

5- Zoom sur les ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015

▪ Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice

Ce montant correspond au « Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice » du CER 2015.

▪ Ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015

Les montants sont équivalents à ceux de la colonne « ressources collectées sur 2015 » du tableau CER, comme précisé dans le texte de loi.

▪ Variation des fonds dédiés collectés auprès du public

Chaque année dans son annexe au bilan, le SIF précise cette variation pour l'ensemble de ses fonds dédiés.
Depuis 2009, le CER demande de préciser la variation des fonds dédiés pour les dons issus de la générosité du public. Aucune variation positive n'est constatée en 2015 pour le SIF, c'est-à-dire que le « report des ressources des années antérieures des ressources collectées auprès du public » est inférieur au nouvel « engagement à réaliser des ressources collectées auprès du public ». Les fonds dédiés vont donc légèrement augmenter.

Fonds à engager au début de l'exercice 2015	Utilisation en cours d'exercice 2015 des fonds dédiés antérieurs	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées au 31/12/2015	Fonds restant à engager en fin d'exercice 2015
26 972 987	8 754 324	9 130 857	27 349 520
variation des fonds dédiés			**-376 533**

▪ Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Ce solde correspond à la somme issue de la générosité du public libre de tout engagement (mises à part les restrictions susmentionnées liées au waqf).
Il est égal, comme le précise la loi, au **cumul du report des ressources à l'ouverture** (voir ci-dessus), **des ressources collectées au cours de l'exercice**, corrigé de **la variation des fonds dédiés collectés auprès du public** et diminué **des ressources collectées auprès du public utilisées pour financer les emplois de l'exercice**. Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice N + 1.

6- Les valorisations en nature

Depuis 2009, le CER distingue l'évaluation des contributions volontaires en nature dans la colonne ressources (temps de bénévolat, prestations, dons en nature) de leur utilisation dans la colonne emplois (aide dans les missions sociales, aide dans l'appel à la générosité, aide dans le fonctionnement général du SIF). Pour information, le SIF n'a pas identifié de prestations en nature pour 2015.

▪ Les dons en nature

Dons en nature exécutés :

Pour l'exercice 2015, les dons en nature envoyés dans des convois, ou distribués aux nécessiteux ont été évalués à **32 585 €** contre **57 529 €** en 2014. La valorisation des dons en nature a été établie selon la valeur transmise par le donateur ou selon la valeur marchande.

Ces dons ont été utilisés de la manière suivante :

- **12 190 €** en frais de fonctionnement (matériels professionnels, mobiliers...)
- **20 395 €** en missions sociales (produits alimentaires et non alimentaires distribués en France)

Dons en nature non exécutés

Le stock de dons en nature au 31/12/2015 s'élève à 136 081 €.

▪ Le bénévolat

Pour l'exercice 2015, le bénévolat est estimé à **230 591 €.**

Le bénévolat 2015 correspond pour :

- **216 246 €** aux missions sociales France (Projet Ramadan, Maraudes,...)
- **6 150 €** aux frais de recherche de fonds (Exposition au salon du Bourget,...)
- **8 195 €** aux frais de fonctionnement (Conseil d'administration, heures de bénévolat services support tels que la comptabilité, la communication, etc.)

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE
« DOTASIF »

FONDS DE DOTATION

Siège social : 10, rue Galvani
91 300 Massy

Siret : 752 452 540 00012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

1. Le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
2. La justification des appréciations ;
3. Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de l'audit effectué, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants exposés dans les notes B1 et B2 l'annexe :

1. La note B2 intitulée « Amortissements » expose les principes retenus concernant l'amortissement des immeubles qualifiés de « placement ». Pour ces immeubles, la valeur résiduelle étant au moins égale à la valeur

d'acquisition, il en résulte une base amortissable nulle. Cette position est conforme à la Doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ;

2. La note B1 « Immobilisations » relate les clés de répartition relatives à la décomposition des immeubles. Au 31 décembre 2015, le tableau de variation des immobilisations, sur la ligne « terrains », ne comprend que la valorisation du terrain de Lyon à hauteur de 85 200 euros. Il convient de compléter cette analyse en distinguant la valeur des terrains pour les deux ensembles immobiliers d'Autun.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-après. Nous avons effectué les vérifications suivantes :

1. Revue des principes comptables appliqués,
2. Contrôle de la propriété et de la correcte valorisation des immeubles, principaux actifs de votre fonds de dotation,
3. Examen des contrats d'assurance afin de nous assurer que les valeurs garanties permettaient une indemnisation suffisante pour la reconstruction des immeubles. Sur ce point, il convient de noter que le contrat d'assurance couvrant les immeubles a été renégocié en 2015. Les conditions du nouveau contrat semblent moins favorables au regard de l'indemnité d'assurance prévue en matières de couverture de la valeur de reconstruction à neuf.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Clichy-sous-Bois, le 13 juin 2016

Pour AFEC FIDUCIAIRE
Olivier LEMOUES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

Comptes annuels 2015

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE

« DOTASIF »

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 621 935 BOBIGNY

Siège Social : DOTASIF – 10 rue GALVANI 91300 MASSY

SOMMAIRE

PARTIE 1 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 3

A. Bilan 4
B. Compte de résultat 5

PARTIE 2. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 6

A. Généralités 7

1. Faits caractéristiques de l'exercice 7
2. Principes, règles et méthodes comptables 7-8

B. Notes sur le bilan 8

1. Immobilisations
2. Amortissements
3. Etat des échéances des créances et des dettes 10
4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement 11
5. Tableau de variation des fonds propres 11
6. Tableau de variation des provisions et réserves 12

C. Notes sur le compte de résultat 13

1. Revenus des immeubles 13
2. Détail du compte de résultat 14
3. Charges 15

D. Engagements donnés 15

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 75 [illegible]

Partie 1

Bilan
&
Compte de résultat

APEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 75 [illegible] BOBIGNY

A. Bilan de Dotasif au 31/12/2015 (en Euros)

ACTIF	Brut	Amort et Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14	PASSIF	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
Immobilisations Corporelles					**Fonds propres**		
Terrains	85 200		85 200	85 200	Fonds propres sans droit de reprise	3 463 181	3 312 437
Constructions	2 287 811		2 287 811	2 287 811	Report à nouveau	25 252	13 465
Installations générales et agencements	197 962	32 392	165 570	178 768	Résultat de l'exercice	60 833	58 926
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations Financières							
Immobilisations Financières	166		166	166			
ACTIF IMMOBILISE	**2 571 139**	**32 392**	**2 538 747**	**2 551 944**	**FONDS PROPRES**	**3 549 266**	**3 384 828**
Clients et comptes rattachés	3 054	2 631	423	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Autres créances	270 101	2640	267 461	98 001	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 599	2 171
Disponibilités	752 903		752 903	738 416	Dettes fiscales et sociales		
Charges constatées d'avance			0	-	Autres dettes	6 669	1 362
ACTIF CIRCULANT	**1 026 058**	**5 271**	**1 020 787**	**836 417**	**DETTES**	**10 268**	**3 533**
TOTAL ACTIF	**3 597 196**	**37 663**	**3 559 534**	**3 388 361**	**TOTAL PASSIF**	**3 559 534**	**3 388 361**

AFEC FIDUCIAIRE S.
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 37 23 70
RCS 752 034 933 BOBIGNY

B. Compte de résultat Dotasif au 31/12/2015 (en Euros)

	2 015	2 014	Ecart	%
Revenus des immeubles	117 710	116 822	*887*	*1%*
Autres produits			-	
Total produits d'exploitation (I)	117 710	116 822	887	
Achats et charges externes	25 259	32 988	*-7 729*	-23%
Impôts, taxes et versements assimilés	16 444	9 178	*7 266*	79%
Charges de personnel				
Autres charges de gestion courante			*0*	100%
Dotations aux amortissements et aux	15 837	15 730	*107*	1%
Total charges d'exploitation (II)	57 540	57 896	-356	-1%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	60 170	58 926	*1 243*	2%
Produits des valeurs mobilières et			-	
Autres produits financiers			-	
Total des produits financiers (III)	0	0	-	
Charges d'intérêts			-	
Autres charges financières			-	
Total des charges financières (IV)	0	0	-	
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	0		
Produits de cession d'éléments d'actif			-	
Autres produits exceptionnels	663		*663*	*100%*
Total des produits exceptionnels (V)	663	0	*663*	*100%*
Valeurs comptables des éléments d'actif			-	
Autres charges exceptionnelles			*0*	*100%*
Total des charges exceptionnelles (VI)	0	0	*0*	*100%*
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	663	0	*663*	*100%*
Total des produits (I-II+V)	118 373	116 822	*1 550*	*1%*
Total des charges (I+II+V+VI)	57 540	57 896	-356	-1%
EXCEDENT ou DEFICIT	60 833	58 926	*1 906*	3%

Mise à disposition gratuite du personnel du Secours Islamique France à DOTASIF selon convention de partenariat signée le 14 mars 2016 :

Evaluation des contributions volontaires en nature	
Charges	2 015
Personnel mis à disposition gratuitement par le SIF	3 959

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Bras
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 [illegible]

Partie 2

Annexe
aux comptes annuels

AFFECTEUR CLAIRE [illegible]
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
[illegible] de la Pelouse
[illegible] des Trois Pins
[illegible] LICHY SOUS BOIS
[illegible]
RCS [illegible]

A - Généralités

Le bilan de Dotasif de l'exercice clos le 31 décembre 2015, présente un total de **3 559 534 €**. Le compte de résultat présenté sous forme de liste, dégage un excédent de **60 833 €**.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Trésorier.

1- Faits caractéristiques de l'exercice

Dotasif a bénéficié de dotations de la part de son fondateur Secours Islamique France (SIF), après approbation de l'Assemblée Générale du Secours Islamique France (SIF).
L'Assemblée Générale du 27/06/2015 du fondateur SIF a approuvé la dotation irrévocable de 150 744,13 €.

Ainsi les fonds propres s'élèvent à **3 549 266 €** au 31/12/2015.

Dotasif suit des règles éthiques pour les placements de ces fonds car il s'agit de la gestion des dons Waqfs reçus par le fondateur SIF (dons immobilisés pour en tirer un fruit qui servira à la réalisation de missions sociales).

2- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (anciennement règlement CRC 99-03) et du règlement CRC 99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

B- Note du bilan DOTASIF pour l'exercice clos le 31/12/2015

1- Immobilisations

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, ont été rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation.

<u>Approche par composants</u> :

Propriétaire de plusieurs ensembles immobiliers, DOTASIF a été amené à reconnaitre sous cette approche différents composants sur ses actifs.

Nous avons comptabilisé à l'actif les immeubles à leur coût d'acquisition.

Nous avons procédé à la décomposition des actifs.

La variation des immobilisations sur l'exercice se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Immo. Incorporelles				
Logiciel				
Avance et acomptes versés sur immobilisations incorp.				
Total 1	0	0	0	0
Immo. Corporelles				
Terrains	85 200			85 200
Construction (Lyon)	629 962			629 962
Constructions (Chalet bleu)	368 788			368 788
Constructions (Lofts de Bibracte appartements)	1 487 023			1 487 023
Matériel industriel				
Autres immobilisations corp				
Matériel de bureau et infor.				
Mobilier				
Avances et acomptes				
Immobilisations corp en cours	-			
Total 2	2 570 973	0	0	2 570 973
Immo. Financières				
Titres de participation	166			166
Frais liés à l'acquisition des titres de participations				
Dette et caution				
Autres créances immobilisées				
Total 3	166	0	0	166
Total 1+2+3	2 571 139	0	0	2 571 139

AFEC FIDEC [illegible]
COMMISSAIRE AUX COMPTES
[illegible] CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. [illegible]
RCS [illegible]

Les biens immobiliers se décomposent comme suit :

- **Les lofts de Bibracte :** logements locatifs composés de dix (10) appartements en copropriété (71400 AUTUN).
- **Domaine chalet bleu :** logements locatifs composés de deux (02) maisons individuelles (71400 SAINT PANTALEON, Lotissement « Le CHALET BLEU »)
- **Local De Lyon :** local commercial (69008 LYON)

Les travaux relatifs aux biens immobiliers « LOFTS DE BIBRACTE » et « DOMAINE CHALET BLEU » ont été achevés en 2013.
La date de mise en service appréciée est celle correspondant à la date de mise en location de ces derniers soit le 1er juillet 2013 pour les LOFTS et le 1er aout 2013 pour le DOMAINE CHALET BLEU.

Les clés de répartition retenues, correspondant à la décomposition des actifs, sont les suivantes:

- Gros œuvre et façade : 90%
- Installations générales et techniques : 5%
- Agencements 5%

Immobilisations financières:

Le fonds de dotation a acquis une part sociale de la SCI SIFMASSY auprès de l'association Secours Islamique France en date du 30 décembre 2011 pour le prix de **166€**.

2- Amortissements

La politique d'amortissement des actifs immobiliers a été définie en prenant en compte d'une part la valeur résiduelle des immeubles détenus par DOTASIF et d'autre part la durée d'utilité de ces actifs.

Sur la base de ces éléments, les principes suivants ont été arrêtés :

L'amortissement est effectué en mode linéaire.

Les immeubles de placement d'un fonds de dotation doivent être amortis par composants.

Le montant amortissable est la valeur brute de l'immeuble sous déduction de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci est à la fois significative et mesurable ; ce qui au cas particulier des immeubles peut aboutir à un montant amortissable nul.

Au 31/12/2015, DOTASIF estime que la valeur résiduelle de chacun des biens achevés est au minimum égale à la valeur actuelle dudit bien.

DOTASIF note que les comptes 2015 auront en conséquence des charges d'amortissement nulles en ce qui concerne les valeurs brutes des immeubles.

Seuls les Installations générales et les agencements font l'objet d'un amortissement, en linéaire sur 15 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Puits
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél : 01 43 32 23 30
RCS 757 021 075 BOBIGNY

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

Amortissements	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Immo. incorporelles				
Logiciel				-
Total 1	0	0	0	0
Immo. Corporelles				
Construction (Local)				-
Constructions (Chalet bleu)	3 708	2 524	0	6 232
- Gros œuvre & façade				-
- Installations générales	*1 936*	*1 270*		*3 206*
- Agencements	*1 772*	*1 254*		*3 026*
Constructions (Lofts de bibracte appartements)	15 487	10 673	0	26 160
- Gros œuvre & façade				-
- Installations générales	*7 820*	*5 550*		*13 370*
- Agencements	*7 667*	*5 123*		*12 790*
Matériels industriels				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & infor.				
Mobilier				
Autres immos corporelles				
Total 2	19 195	13 197	0	32 392
Total 1+2	19 195	13 197	0	32 392

3- Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2015 :

	Montant Brut	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 054	3 054		
Autres créances	270 101	270 101		
Total	273 155	273 155		
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 599	3 599		
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	6 669	6 669		
Total	10 268	10 268	-	

Les créances clients se composent :

- Des loyers impayés du locataire « Quatre pattes et petits pas » dus depuis 2 014 soit 2 631€, cette créance fait l'objet d'une dépréciation pour 100% de sa valeur.
- De deux écarts règlements pour 423€ qui devraient être soldés sur 2016

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
95300 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 41 32 23 70
RCS 752 [illegible]

Les autres créances de 269 306 € correspondent à:

- Compte courant du Secours Islamique France de 267 196 €
- Créance diverse sur l'AGORA correspondant au reversement des provisions pour charges des Villas Le Chalet Bleu à hauteur de 2 640 €, cette créance fait l'objet d'une dépréciation pour 100% de sa valeur.
- Fournisseurs débiteurs pour 264€

Les autres dettes de 6 669 € correspondent à une indemnité reçue de l'assurance suite à un dégât des eaux dans le logement numéro 5 des Lofts de Bibracte. Les travaux ont été effectués en 2016.

4- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités s'élèvent à **752 903 €** au 31/12/2015. Il s'agit des avoirs détenus en banque.

5- Tableau de variation des fonds propres de DOTASIF

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	3 312 437	150 744		3 463 181
Réserve				-
Report à nouveau créditeur	13 465	11 786		25 252
Résultat comptable de l'exercice	58 926	60 833	58 926	60 833
TOTAL	3 384 828	223 363	58 926	3 549 266

Au 31 décembre 2015, les fonds de DOTASIF s'élèvent à **3 549 266 €.**

❖ **Report à nouveau**

En date du 05/06/2015 le Conseil d'Administration a affecté le résultat 2014 (un excédent de 58 926,12 €) comme suit :

- Au report nouveau à hauteur de 11 786,12 €
- En don au fondateur Secours Islamique France à hauteur de 47 140€

Au 31/12/2015 le solde du compte report à nouveau est créditeur de 25 252 €.

❖ **Excédent de ressource en attente d'affectation**

Le résultat de l'exercice 2015 est un excédent de 60 833 €.

Afin de pérenniser l'activité de DOTASIF, une partie de cet excédent sera conservé en report à nouveau, le reliquat sera viré au fondateur Secours Islamique France courant 2016 pour la réalisation de missions sociales, conformément à l'objet statutaire de DOTASIF et aux modalités de gestions des dons waqf à l'origine des dotations reçues.

6- Tableau de variation des provisions et réserves

Tableau des provisions et réserves				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde au fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
RESERVE				
Indisponible				
Statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actifs				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total (1)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provsions pour amendes et pénalités				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (2)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients et comptes rattachés	2 631			2 631
Autres provisions pour dépréciations		2 640		2 640
Total (3)	2 631	2 640	-	5 271
Total (1+2+3)	2 631	2 640	-	5 271
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		2 640		
- financières				
- exceptionnelles				

AFEC FIDUCIAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 33 70
RCS 752 024 973 B 000 [illegible]

C - Notes sur le compte de résultat

Les notes suivantes concernent les postes les plus importants de l'exercice 2015.

1- Revenus des immeubles

Il s'agit :

- des loyers du local de Lyon (loué à l'association Secours Islamique France) pour 72 000 € (loyer mensuel 6 000 € charges comprises)

- des loyers issus de la mise en location progressive des appartements et des maisons pour respectivement 36 042€ (+21,5% vs 2014) et 8 428 € (-34,9% vs 2014).

- des charges locatives des maisons du domaine du Chalet Bleu pour 1 240 €

La mise en location des appartements a débuté le 1er juillet 2013, celle des maisons le 1er aout 2013.

Au 31 décembre 2015 :

- 6 appartements sur 10 sont loués sur le domaine de Bibracte
- Les villas du domaine des « Chalets Bleus » affichent un taux d'occupations de 17% et 100%.

AFEC [illegible]
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelota
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY-SOUS-BOIS
Tél. [illegible]
[illegible]

2- Détail du compte de résultat

Comptes	Libellé	2015	2014	Variations	%
708300000	Locations LOCAL LYON	60 000	60 000	-	0%
708310000	Locations MAISONS CHALET BLEU	8 428	12 946	- 4 518	-35%
708320000	Locations APPARTEMENTS LOFTS	36 042	29 666	6 376	21%
708330000	CH. LOCATIVES - Lyon	12 000	12 000	-	0%
708340000	CH. LOCATIVES - Chalets Bleus	1 240	2 210	- 970	-44%
	Produits exploitations	117 710	116 822	887	1%
604000000	Achats d'études & prest. services	-	251	- 251	-100%
606300000	Achats fourn. n/stock. entret/equip	926	1 459	- 533	-37%
611000000	Sous-traitance générale	5 400	2 700	2 700	100%
613000000	Locations	-	29	- 29	-100%
614100000	Charges copropriété LYON	2 560	2 536	24	1%
614200000	Charges copropriété CHALET BLEU	2 841	4 964	- 2 123	-43%
615230000	Entretien Intérieur CHALETS BLEUS	78	758	- 679	-90%
615240000	Entretien Intérieur LOFTS	151	1 837	- 1 686	-92%
615250000	Entretien Ext. Maisons CHALET BLEU	-	703	- 703	-100%
615260000	Entretien Ext. APPT LOFTS	-	2 114	- 2 114	-100%
616000000	Primes d'assurance	1 315	1 721	- 407	-24%
622600000	Honoraires Commissaires aux comptes	7 890	7 636	255	3%
622620000	Honoraires Agence AGORA	3 523	5 605	- 2 082	-37%
622630000	Honoraires divers	-	-	-	100%
622700000	Frais d'actes et contentieux	50	-	50	100%
625100000	Voyages et déplacements	-	118	- 118	-100%
625100200	Frais de carburant	-	264	- 264	-100%
625100400	Frais de péage/parkings	-	99	- 99	-100%
625100500	Frais repas	-	60	- 60	-100%
627000000	Services bancaires et assimilés	354	135	219	162%
	Autres achats et charges externes	25 088	32 988	- 7 899	-24%
635120000	Taxes foncières	14 595	8 653	5 942	69%
635130000	Autres impôts locaux	1 356	525	831	158%
	Impôts et taxes	15 951	9 178	6 773	74%
681120000	DOTATION AMORT IMMO CORPORELLES	13 197	13 099	98	1%
681740000	DAP - Dépréciation des créances	2 640	2 631	9	0%
	Dotations aux amortissements et provisions	15 838	15 730	107	1%
	Résultat	60 833	58 926	1 907	3%

3- Charges

❖ Charges de copropriété

Les charges de copropriété des différents immeubles s'élèvent à 5 402 € en 2015 (7 500 € en 2014).

❖ Entretien et réparation sur biens immobiliers

Les appartements et maisons étant des biens neufs, le DOTASIF a dû supporter des travaux d'entretien relatifs à la 1ère mise en location et correspondant à des levées de réserve en 2014.
En 2 015, les logements étant mis en location depuis 2 ans, ces charges sont moindres sur l'exercice.
Le montant s'élève à 229 €.

❖Impôts et taxes

- Taxe foncière Lyon	6 767 €	
- Taxe foncière Lofts de Bibracte	7 380 €	
- Taxe foncière Villas Chalet Bleu	1 742 €	
- Dégrèvement taxe foncière 2013	- 493 €	
- Remboursement Taxes ordures ménagères 2015	- 801 €	
- TOTAL	14 595 €	(8 653€ en 2014)

- Taxe habitation sur logements vacants **1 356 €**

❖ **Dotations aux amortissements et provisions**

Sur 2014, la dotation aux amortissements s'élève à 13 099 € et correspond à la dépréciation des Installations générales et Agencements des immeubles :

- Lofts de Bibracte	10 673 €
- Domaine Chalet bleu	2 524 €
- TOTAL	13 197 €

4- Produits exceptionnels :

Néant

D – Engagements donnés

Il n'y a aucun engagement sur 2015.

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil - Commissariat aux Comptes

SCI SIFMASSY

Société Civile Immobilière

Siège social : 10, Rue Galvani
91300 Massy

Siren : 430 291 229 RCS EVRY (91)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

SCI SIFMASSY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SIFMASSY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
RCS 752 024 935 BOBIGNY

consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-après.

Nous avons effectué les vérifications suivantes :

1. Revue des principes comptables appliqués,
2. Contrôle de la propriété et de la correcte valorisation de l'immeuble, principal actif de votre société,
3. Examen des contrats d'assurance afin de nous assurer que les valeurs garanties permettaient une indemnisation suffisante pour la reconstruction des immeubles. Sur ce point, il convient de noter que le contrat d'assurance couvrant l'immeuble a été renégocié en 2015. Les conditions du nouveau contrat semblent moins favorables au regard de l'indemnité d'assurance prévue en matière de couverture de la valeur de reconstruction à neuf.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

62

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Clichy-sous-Bois, le 13 juin 2016

Pour AFEC FIDUCIAIRE
Olivier LEMOUES
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie de Paris

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Comptes annuels 2015 de la SCI SIFMASSY

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

AFEC FIDUCIAIRE SA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
95580 MARGENCY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Siège Social : SCI SIFMASSY – 10 rue Galvani -91300 Massy

SOMMAIRE

Partie 1. Bilan & compte de résultat

A. Bilan 4

B. Compte de résultat 5

Partie 2. Annexe des comptes annuels

A. Généralités

1. Faits caractéristiques de l'exercice 7
2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif 7
3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif 7
4. Principes, règles et méthodes comptables 7

B. Notes du bilan

1. Immobilisations 8
2. Amortissements 9
3. Etat des échéances des créances et des dettes 9
4. Disponibilités et valeur mobilières de placement 10
5. Tableau de variation des fonds 10

C. Notes sur le compte de résultat

1. Revenus des immeubles 11
2. Entretiens et réparations sur biens immobiliers 11
3. Autres impôts, taxes et versements assimilés 11
4. Dotation aux amortissements et provisions 11

AFEC FIDUCIAIRE SA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Partie 1

Bilan
&
Compte de résultat

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Bilan de la SCI SIF MASSY au 31/12/2015 (En euros)

ACTIF	Brut	Amort. et Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14	PASSIF	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
Terrains	71 041		71 041	71 041	Capital social ou individuel	22 800	22 800
Constructions	871 681	836 570	35 111	38 229	Autres réserves	17 090	17 090
					Report à nouveau	27413	-
					Résultat de l'exercice	52 299	27 413
ACTIF IMMOBILISE	**942 722**	**836 570**	**106 152**	**109 270**	**CAPITAUX PROPRES**	**119 602**	**67 303**
					Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit		
Clients et comptes rattachés	80 000		80 000				
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Disponibilités	5 456		5 456	66 855			
					Dettes fiscales et sociales		
					Autres dettes	72 006	108 822
ACTIF CIRCULANT	**85 456**	**0**	**85 456**	**66 855**	**DETTES**	**72 006**	**108 822**
TOTAL ACTIF	**1 028 178**	**836 570**	**191 608**	**176 125**	**TOTAL PASSIF**	**191 608**	**176 125**

AFEC FIDUCIAIRE SAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Compte de résultat de la SCI SIF MASSY pour l'année 2015 (En euros)

	2015	2014
Revenus des immeubles	100 000	80 000
Transfert de charge	16 816	16 915
Total produits d'exploitation (I)	**116 816**	**96 915**
Autres achats et charges externes	9 434	7 643
Impôts, taxes et versements assimilés	58 973	58 741
Charges de personnel		
Autres charges de gestion courante		
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 118	3 118
Total charges d'exploitation (II)	**71 525**	**69 502**
RESULTAT D EXPLOITATION (I-II)	**45 291**	**27 413**
Produits des valeurs mobilières et participations		
Autres produits financiers		
Total des produits financiers (III)	**0**	**-**
Charges d'intérêts		
Autres charges financières		
Total des charges financières (IV)	**0**	**-**
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**-**	**-**
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits exceptionnels	7008	
Total des produits exceptionnels(V)	**7008**	**-**
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles(VI)	**0**	**-**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**7008**	**-**
Total des produits (I+II+V)	**123 824**	**96 915**
Total des charges (II+IV+VI)	**71 525**	**69 502**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**52 299**	**27 413**

AFEC FIDUCIAIRE SA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 76
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Partie 2

Annexe aux comptes annuels

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

A. Généralités

Le bilan de la SCI SIFMASSY de l'exercice clos le 31 décembre 2015, présente un total de 191 608 €.
Le compte de résultat présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 52 299 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.
Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis par la gérance.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le montant des loyers facturés par la SCI SIF MASSY à l'association SECOURS ISLAMIQUE France est passé, conformément à l'avenant au contrat de bail signé le 18 décembre 2014, de 80 000 euros à 100 000 euros annuels.

2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant.

3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant.

4. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 (anciennement règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

B. Notes sur le bilan pour l'exercice clos le 31/12/2015

1. Immobilisations

Les immobilisations recouvrent les biens que la SCI SIFMASSY possède durablement.

Les immobilisations détenues par la SCI figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

La variation des immobilisations depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2015
Immobilisations Incorporelles				
Total 1				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	71 041			71 041
Constructions	284 165			284 165
Installations générales	592 516		5 000	587 516
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Total 2	**947 722**	-	**5 000**	**942 722**
Immobilisations Financières				
Total 3				
Total 1+2+3	**947 722**	-	**5 000**	**942 722**

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

2. Amortissements

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

Amortissements	Montant des amortissements au 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements au 31/12/2015
Immobilisations Incorporelles				
Total 1				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	284 165			284 165
Installations générales	554 287	3 118	5 000	552 405
Autres immobilisations corporelles				
Total 2	**838 452**	**3 118**	**5 000**	**836 570**
Immobilisations Financières				
Total 3				
Total 1+2+3	**838 452**	**3 118**	**5 000**	**836 570**

La construction ainsi que les installations générales antérieures à l'année 2013 ont été intégralement amorties.
L'amortissement constaté au 31 décembre 2015 et s'élevant à 3 118 € concerne les travaux d'aménagement des rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Travaux de maçonnerie 15 ans
- Installations générales 10 ans
- Travaux de plomberie 10 ans

3. Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2015 :

	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 000	80 000		
Autres créances				
Total	**80 000**	**80 000**		
	Montant Net			
		Jusqu'à 1 an	**A plus d'1 an**	**5 ans et plus**
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-			
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	72 006	72 006		-
Total	**72 006**	**72 006**		

AEEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

Le poste client correspond à une partie des loyers du SIF qui n'ont pas été réglés sur 2015. Ceux-ci ont été réglés en 2016.
Le poste « autres dettes » s'élève à 72 006 €. Il correspond au montant au solde créditeur du compte courant de l'Association Secours Islamique France au 31/12/2015.

4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités au 31/12/2015 s'élèvent à 5 456 € contre 66 855 € au 31/12/2014.

5. Tableau de variation des fonds de la SCI

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Capital	22 800			22 800
Réserve	17 090			17 090
Report à nouveau débiteur		27 413		27 413
Résultat comptable de l'exercice	27 413	52 299	27 413	52 299
TOTAL	**67 303**	**79 712**	**27 413**	**119 602**

Au 31 décembre 2015, les fonds propres de la SCI SIFMASSY s'élèvent à 119 602 € contre 67 303 € au 31 décembre 2014.

❖ Report à nouveau

Le résultat bénéficiaire de l'année 2014 a été affecté en report à nouveau soit 27 413€.

❖ RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2015 est un bénéfice de 55 299 €.

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY

C. Notes sur le compte de résultat

Les notes suivantes concernent les plus gros postes de l'année 2015.

a. **Revenus des immeubles**

Il s'agit des loyers des locaux de l'année 2015 soit 100 000€.

Les autres produits correspondent à la refacturation de la taxe sur les bureaux 16 816 €.

b. **Entretiens et réparations sur biens immobiliers**

Néant

c. **Autres impôts taxes et versements assimilés**

- Taxe foncière		42 157 €
- Taxe sur les bureaux		16 816 €
	TOTAL	**58 973 €**

La taxe sur les bureaux est à la charge du locataire Secours Islamique France. La SCI SIF MASSY lui a donc refacturé cette taxe soit 16 816€ (CF « Autres produits »).

d. **Dotation aux amortissements et provisions**

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève pour l'année 2015 à 3 118€ et concerne essentiellement des travaux liés à la réalisation des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite courant de l'année 2013.

AFEC FIDUCIAIRE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEIL
Résidence de la Pelouse
6, Allée des Trois Pins
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 32 23 70
RCS 752 024 935 BOBIGNY